

Edmundston

Rapport annuel 2024

7, chemin Canada
Edmundston, Nouveau-Brunswick, E3V 1T7
506-739-2115
edmundston.ca



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MAIRE	3
AVANT-PROPOS	4
PROFIL DE LA COLLECTIVITÉ.....	4
CONSEIL MUNICIPAL	5
Responsabilités et comités.....	5
Rémunération du conseil.....	11
Réunions ordinaires et extraordinaires publiques du conseil	11
Réunions de comités et réunions du conseil tenues à huis clos.....	12
TAUX D'IMPÔT FONCIER.....	15
SUBVENTIONS À DES FINS SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES	16
ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SUBVENTIONS	19
HABITATION EDMUNDSTON	23
SERVICES	27
PLANS D'INVESTISSEMENTS	28
SOCIÉTÉS CONSTITUÉES PAR LE GOUVERNEMENT LOCAL	33
Centre des arts La Petite Église d'Edmundston inc.....	33
Gestion Edmundston Golf Management inc.	34
Moitié-moitié Centre Jean-Daigle inc.	35
Innovation, développement et événements Edmundston inc. (IDÉE)	36
ANNEXE A – États financiers vérifiés de 2024 – Edmundston	37
ANNEXE B – États financiers vérifiés de 2024 – Centre des arts La Petite Église inc.	80
ANNEXE C – États financiers vérifiés de 2024 – Gestion Edmundston Golf Management inc.	98
ANNEXE D – États financiers vérifiés de 2024 – Moitié-moitié Centre Jean-Daigle inc.....	115
ANNEXE E – États financiers de 2024 – Innovation, développement et événement Edmundston inc.	127



MESSAGE DU MAIRE



L'année 2024 a été marquée par une forte croissance, des projets porteurs et une gestion rigoureuse à Edmundston. L'amalgamation avec Rivière-Verte et des parties des DSL de Saint-Jacques et Saint-Joseph a permis de consolider notre planification municipale.

Parmi les projets structurants, le Plan directeur du parc du Petit-Sault a été dévoilé, proposant une vision ambitieuse pour revitaliser ce site naturel et culturel au cœur de la municipalité. Le nouveau Skate Plaza a aussi été inauguré, fruit d'un effort collectif inspirant mené avec la jeunesse locale.

L'administration municipale a adopté un nouvel arrêté pour encadrer la distribution de circulaires, a maintenu le cap sur des finances saines – avec une réduction de 8,6 M\$ de la dette – et a enregistré des surplus dans tous les fonds de fonctionnement, y compris dans les nouveaux secteurs fusionnés.

Sur le plan économique, la vitalité du secteur événementiel a généré un achalandage record, contribuant à une hausse de 6 % du taux d'occupation hôtelière, même durant les mois habituellement plus calmes. Par ailleurs, la municipalité a accueilli plus de 400 nouveaux citoyens et citoyennes, comparativement à 75 en 2020.

Le logement : une priorité claire et urgente

Face à une pénurie croissante, le conseil municipal a fait du logement une priorité absolue. Grâce à l'appui financier des gouvernements fédéral et provincial, Edmundston met en œuvre des initiatives concrètes visant à favoriser la création de plus de 200 nouvelles unités d'ici trois ans. Parmi ces mesures : des incitatifs pour les promoteurs, des modèles d'immeubles types accessibles sans frais, ainsi qu'une révision proactive des règlements pour faciliter les projets résidentiels. Cette stratégie ambitieuse vise à répondre aux besoins criants des citoyens et citoyennes qui peinent à se loger convenablement et à un coût raisonnable.

Regarder vers l'avenir avec confiance

Edmundston est à un tournant. Nos succès ne sont pas le fruit du hasard, mais bien le résultat d'un leadership engagé, d'une gestion responsable et d'une communauté mobilisée. Ensemble, nous avons posé les bases d'un avenir plus inclusif, durable et prospère. Que ce soit en matière de logement, de développement économique, d'aménagement ou de services, chaque décision que nous prenons vise à bâtir une communauté où il fait bon vivre, pour toutes et tous. Edmundston avance, et elle le fait avec cœur, avec courage et avec vous.

Bonne lecture.

Eric Marquis
Maire



AVANT-PROPOS

Le présent rapport est préparé conformément à l'article 105 de la *Loi sur la gouvernance locale* et du Règlement 2018-54.

Il contient des renseignements généraux sur la municipalité d'Edmundston, notamment sa population, son budget, son taux d'imposition ainsi que des renseignements détaillés sur le conseil municipal et l'octroi de subventions. Les états financiers vérifiés de 2024 figurent en annexe.

PROFIL DE LA COLLECTIVITÉ

Avec ses 18 365 habitants, Edmundston constitue près de 50 % de la population globale du comté de Madawaska. Elle est le centre névralgique de l'activité économique du comté de Madawaska et du nord-ouest du Nouveau-Brunswick. Sa proximité avec le Bas-Saint-Laurent, au Québec, et l'État du Maine en fait un marché de quelque 100 000 habitants dans un rayon de 100 kilomètres.

Avec ses 200 employés permanents et occasionnels, Edmundston offre des services municipaux qui comprennent ceux de l'administration, des services de protection, des travaux publics, des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées, de production et distribution d'électricité et des services récréatifs et culturels.

L'hôtel de ville d'Edmundston est l'endroit où aller pour obtenir des renseignements sur la municipalité, notamment sur le conseil municipal, les coordonnées du personnel, les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions du conseil. Prière de consulter le site Web : www.edmundston.ca.



CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal est formé d'un maire et de dix conseillères et conseillers élus tous les quatre ans. Le conseil actuel a été élu en mai 2021. Une élection complémentaire s'est tenue à l'automne 2022 pour le nouveau quartier 5. Voici une liste des implications des membres du conseil municipal pour 2024.

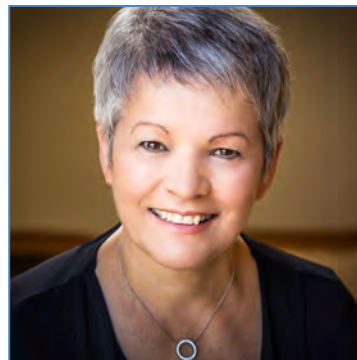
Responsabilités et comités

Eric Marquis, maire

- Activités avec les élèves des écoles et les étudiants et étudiantes du CCNB et de l'UMCE : cérémonies de fin d'études, visites à l'hôtel de ville, conférences en classe et dîners.
- Activités avec la communauté : intronisation du Temple de la renommée sportive, 40^e anniversaire de Beaulieu Plumbing & Mechanical Inc, bien-cuit de la Fondation Saint-Louis-Maillet, célébration des écoactions de l'école Notre-Dame, remise du prix Distinction de l'Association des anciennes, anciens et ami.e.s de Saint-Louis-Maillet, championnat de l'Est canadien de balle-molle, défilé de Noël, État de la Cité, fête de l'Acadie, fête du Canada, gala de la PME, gueuleton touristique événementiel, grande corvée communautaire, Jour du Souvenir, intronisation du Temple de la renommée des arts, présentations publiques de l'arrêté de zonage, repas d'affaires durant la Semaine de la PME, Rodéo de bicyclette de la Force policière et du Service de Sécurité Incendie, *Saint Mary's Academy Meet and greet*, soirée multiculturelle de dégustation de bouchées gastronomiques, session d'information sur la phase 2 du projet EBI de modernisation des infrastructures de la 47^e Avenue, signature de l'entente sur la foresterie urbaine, rencontre avec l'équipe locale de santé familiale de la région d'Edmundston, portes ouvertes sur le Plan directeur du parc du Petit-Sault, souper Encan de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Saint-Basile inc., visite de cimetières de la Légion royale canadienne, visite du centre d'aiguillage du Réseau de santé Vitalité
- Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) : conseil d'administration (3 réunions), tournée du président, et congrès annuel
- Assemblée générale annuelle : Association des infirmières praticiennes du N.-B., *Canadian Public Works Association*, Conseil économique du N.-B., Trappeurs du N.-B.
- Ateliers : état des soins de santé primaires dans la région d'Edmundston, antiracisme
- Cérémonie de reconnaissance : bénévoles, employés municipaux, étudiants de Vitalité, étoiles communautaires
- Cérémonie d'inauguration – Pont international
- Comités municipaux et stratégiques :
 - Accès aux soins de santé primaire
 - Finances (5 réunions)
 - Élaboration d'une stratégie de recrutement soins de la santé
 - Politiques admin. et arrêtés municipaux (5 réunions)
 - Comité permanent sur les mesures d'urgence
 - Groupe de travail conjoint après les pluies du 29 juin
- Commission de services régionaux nord-ouest (CSRNO) : conseil d'administration (17 réunions)
- Fédération canadienne des municipalités (FCM) – congrès annuel et réception du Nouveau-Brunswick
- Habitation Edmundston : plusieurs sessions d'information
- Ouvertures officielles : centre d'aiguillage du Réseau de santé Vitalité, forêt nourricière, Festival Jazz et Blues, Festival Royal, Inspire, Parc Hôtel-Dieu, Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick, sentiers ENDURO au Mont-Farlagne, Salon du livre, Skate Plaza, Edmundston Toyota
- Porte-parole du conseil municipal pour toute communication
 - Rencontres de partenaires : Collège communautaire du N.-B., groupe des municipalités du nord-ouest du N.-B. et du Témiscouata, Première Nation Malécite du Madawaska, Partenariat local en immigration.



Diane Bélanger-Nadeau, conseillère, quartier 3



- Activités communautaires : activité sociale de l'Hôpital régional d'Edmundston, café-rencontre pour expositions d'art, État de la Cité, fête du Canada, journée de célébration de la diversité culturelle et de l'unité du Cameroun, piquenique inclusif et familial de l'Association d'intégration communautaire d'Edmundston Madawaska (AICEM), présentations publiques de l'arrêté de zonage, session information sur la phase 2 du projet EBI de modernisation des infrastructures de la 47^e Avenue, signature de l'entente sur la foresterie urbaine, rencontre avec l'équipe locale de santé familiale de la région, rencontre de la Faculté de Médecine, portes ouvertes pour le Plan directeur du parc du Petit-Sault, visite du Centre d'aiguillage du Réseau de santé Vitalité
- Association francophone des municipalités du N.-B. (AFMNB) : congrès annuel, tournée du président
- Ateliers : état des soins de santé primaires dans la région d'Edmundston, antiracisme, service 211 NB
- Cérémonies de reconnaissance : bénévoles, employés municipaux, étoiles communautaires, travailleurs et travailleuses de la santé
- Cérémonie d'inauguration : Pont international
- Comités municipaux et stratégiques :
 - o Accès aux soins de santé primaires
 - o Comité finances (6 réunions)
 - o Commission de la bibliothèque publique Mgr-W.-J.-Conway (6 réunions)
- Habitation Edmundston : annonce de financement du gouvernement fédéral pour le logement à Edmundston et présentation de la stratégie municipale
- Ouvertures officielles : Centre d'aiguillage du Réseau de santé Vitalité, Inspire, Salon du livre, Skate Plaza
- Tournois de golf : Chambre de commerce de la région d'Edmundston, Fondation de l'Hôpital régional d'Edmundston, Fondation Saint-Louis-Maillet

Eric Desjardins, conseiller, quartier 2



- Activités communautaires : 36^e cérémonie d'intronisation du Temple de la renommée sportive, défilé de Noël, dévoilement du monument de feu Alexina Martin Violette, État de la Cité, fête du Canada, gala de la PME, gueuleton touristique événementiel, journée de célébration de la diversité culturelle et de l'unité du Cameroun, présentations publiques de l'arrêté de zonage, session information sur la phase 2 du projet EBI de modernisation des infrastructures de la 47^e Avenue, signature de l'entente sur la foresterie urbaine, soirée portes ouvertes pour le Plan directeur du parc du Petit-Sault
- Association francophone des municipalités du N.-B. (AFMNB) : tournée du président
- Ateliers : état des soins de santé primaires dans la région d'Edmundston,
- Cérémonies de reconnaissance : employés municipaux, étoiles communautaires
- Comités municipaux et stratégiques :
 - o Club de golf Fraser Edmundston – comité de gestion
 - o Comité sur les arrêtés municipaux et les politiques administratives (9 réunions)
 - o Conseil des gouverneurs du Temple de la renommée sportive
 - o Groupe de travail – Aréna de Saint-Basile
- Habitation Edmundston : porte ouverte et présentation de la stratégie municipale
- Ouvertures officielles : forêt nourricière, Skate Plaza



Denise Landry-Nadeau, conseillère, quartier 2

- Activités communautaires : AGA de la Chambre de commerce de la région d'Edmundston, défilé de Noël, café-rencontre pour expositions d'arts, déjeuner de la Fondation de l'hôpital régional d'Edmundston, État de la Cité, gueuleton touristique événementiel, fête du Canada, grande corvée communautaire, journée des couleurs, levée du Drapeau du Club Richelieu, présentations publiques de l'arrêté de zonage, session d'information publique sur la phase 2 du projet EBI de modernisation des infrastructures de la 47^e Avenue, soirée portes ouvertes pour le Plan directeur du parc du Petit-Sault, souper Encan de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Saint-Basile, visite du centre d'aiguillage du Réseau de santé Vitalité
- Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) : congrès annuel et tournée du président
- Cérémonies de reconnaissance : bénévoles, employés municipaux, étoiles communautaires
- Cérémonie d'inauguration : Pont international
- Comités municipaux et stratégiques :
 - o Élaboration d'une stratégie de recrutement soins de la santé
 - o Comité finances (7 réunions)
 - o Comité permanent sur les mesures d'urgence
 - o Groupe de travail – Aréna de Saint-Basile
- Habitation Edmundston : porte ouverte et présentation de la stratégie municipale
- Ouvertures officielles : Centre d'aiguillage du Réseau de santé Vitalité, forêt nourricière, Inspire, programmation du 28^e Festival Jazz et Blues, parc thérapeutique et intergénérationnel de l'Hôtel Dieu, Salon du livre, Skate Plaza
- Tournois de golf : Fondation Saint-Louis-Maillet



Eric McGuire, conseiller, quartier 4

- Activités communautaires : 81^e revue annuelle des Cadets de l'Aviation royale du Canada, défilé de Noël, fête du Canada, gala de la PME, signature de l'entente sur la foresterie urbaine, soirée portes ouvertes sur le Plan directeur du parc du Petit-Sault
- Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) : congrès annuel
- Ateliers : état des soins de santé primaires dans la région d'Edmundston, gouvernance de l'UMNB
- Cérémonie d'inauguration – Pont international
- Cérémonie de reconnaissance : étoiles communautaires
- Comités municipaux et stratégiques :
 - o Comité finances (8 réunions)
 - o Comité permanent sur les mesures d'urgence
- Fédération canadienne des municipalités (FCM) : colloque annuel et réception du Nouveau-Brunswick
- Habitation Edmundston : présentation de la stratégie municipale
- Tournois de golf : Chambre de commerce de la région d'Edmundston, Fondation de l'Hôpital régional d'Edmundston, Fondation Saint-Louis-Maillet



Eric Morneault, conseiller, quartier 3

- Activités communautaires : 36^e cérémonie d'intronisation du Temple de la Renommée sportive, défilé de Noël, État de la Cité, gala de la PME, gueuleton touristique évènementiel, grande corvée communautaire, présentations publiques de l'arrêté de zonage, soirée portes ouvertes sur le Plan directeur du parc du Petit-Sault
- Ateliers : état des soins de santé primaires dans la région d'Edmundston, antiracisme
- Cérémonie de reconnaissance : étoiles communautaires
- Comités municipaux et stratégiques :
 - o Comité d'accès aux soins de santé primaires
 - o Conseil des gouverneurs du Temple de la renommée des arts
 - o Comité finances (2 réunions)
 - o Comité sur la gestion des actifs
- Fédération canadienne des municipalités (FCM) : colloque annuel et réception du Nouveau-Brunswick
- Habitation Edmundston : présentation de la stratégie municipale
- Ouverture officielle : Salon du livre
- Union des municipalités du Nouveau-Brunswick : conseil d'administration et conférence annuelle



Aldéo Nadeau, conseiller, quartier 1

- Activités communautaires : État de la Cité, gala de la PME, présentations publiques de l'arrêté de zonage, soirée portes ouvertes sur le Plan directeur du parc du Petit-Sault
- Ateliers : enjeu de la moule zébrée dans le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, antiracisme
- Cérémonies de reconnaissance : étoiles communautaires
- Comités municipaux et comités stratégiques :
 - o Comité consultatif en matière d'urbanisme (6 réunions)
 - o Comité d'appui au recrutement médical et paramédical
 - o Comité patronal de négociations syndicales
 - o Comité sur les arrêtés municipaux et les politiques administratives (5 réunions)
 - o Groupe de travail conjoint suivant les pluies du 29 juin
- Fédération canadienne des municipalités (FCM) : colloque annuel et réception du Nouveau-Brunswick
- Habitation Edmundston : annonce de financement du gouvernement fédéral pour le logement à Edmundston, porte ouverte et présentation de la stratégie municipale
- Ouvertures officielles : maison résidentielle « Les Résidences Edgar Fournier »
- Tournoi de golf : Chambre de commerce de la région d'Edmundston



Lisa Parent, conseillère, quartier 5

- Activités communautaires : intronisation du Temple de la Renommée sportive, défilé de Noël, État de la Cité, fête du Canada, gala de la PME, célébration de la diversité culturelle et de l'unité du Cameroun, lancement d'album de Michael Seeley, rencontre avec l'équipe locale de santé familiale, session information sur la phase 2 du projet EBI sur la modernisation des infrastructures de la 47^e Avenue, portes ouvertes sur le Plan directeur du parc du Petit-Sault
- Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick : congrès annuel, Forum municipal, tournée du président
- Ateliers : état des soins de santé primaires dans la région d'Edmundston, antiracisme,
- Cérémonies de reconnaissance : bénévoles, employés municipaux, étoiles communautaires
- Cérémonie d'inauguration : Pont international
- Comités municipaux et stratégiques : comité d'appui au recrutement médical et paramédical; comité sur les arrêtés municipaux et les politiques administratives (5 réunions)
- Fédération canadienne des municipalités (FCM) : congrès annuel
- Habitation Edmundston : porte ouverte et présentation de la stratégie municipale
- Ouverture officielle : Skate Plaza
- Tournois de golf : Chambre de commerce de la région d'Edmundston, Fondation de l'Hôpital régional d'Edmundston



Karen Power, conseillère, quartier 4, maire suppléante

- Activités communautaires : 60^e anniversaire de l'Université de Moncton, activité entre collègues et partenaires du Réseau de santé Vitalité, AGA du Centre de ressources pour nouveaux arrivants au Nord-Ouest inc., remise des médailles du couronnement du roi Charles III, championnat provincial de gymnastique rythmique, État de la Cité, gala de la PME, journée internationale des droits des femmes, mise au jeu d'une partie de hockey entre les forces policières Edmundston et Bathurst, rencontre de la Faculté de Médecine, portes ouvertes pour le Plan directeur du parc du Petit-Sault, visite du Centre d'aiguillage du Réseau de santé Vitalité
- Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick : congrès annuel et tournée du président
- Ateliers : état des soins de santé primaires dans la région d'Edmundston, antiracisme, webinaire IINB sur le niveau de service et gestion des actifs
- Cérémonie d'ouverture de l'exposition du Lancaster KB 882 remis en don au Musée national de la Force aérienne du Canada
- Cérémonie de reconnaissance : employés municipaux, étoiles communautaires, travailleurs et travailleuses de la santé, conducteurs bénévoles pour Déplacement nord-ouest
- Commission des services régionaux du Nord-Ouest : Comité connexions communautaires et comité du plan régional pour connexions communautaires
- Comités municipaux et stratégiques : Espaces verts et foresterie urbaine, comité sur les arrêtés municipaux et les politiques administratives (6 réunions), comité sur la gestion des actifs, groupe de travail conjoint suivant les pluies du 29 juin, projet sur la Francophonie
- Fédération canadienne des municipalités (FCM) : conseil d'administration et congrès annuel
- Habitation Edmundston : présentation de la stratégie municipale
- Ouvertures officielles : base plein air des Scouts de St-Basile Inc. et de l'atelier EMS, fête régionale du patrimoine, Semaine nationale de l'immigration francophone, Skate Plaza
- *Twin Rivers Paper Company* : Comité aviseur
- Union des municipalités du Nouveau-Brunswick : journées de représentation des intérêts



Daniel St-Germain, conseiller, quartier 5

- Activités communautaires : défilé de Noël, État de la Cité, présentations publiques de l'arrêté de zonage, rencontre avec l'équipe locale de santé familiale, session d'information sur la phase 2 du projet EBI sur la modernisation des infrastructures de la 47^e Avenue, portes ouvertes pour le Plan directeur du parc du Petit-Sault, visite du centre d'aiguillage du Réseau de santé Vitalité
- Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) : Forum municipal 2024, tournée du président
- Ateliers : état des soins de santé primaires dans la région d'Edmundston, formation antiracisme, webinaire IINB sur le niveau de service et la gestion des actifs
- Cérémonie de reconnaissance : bénévoles, employés municipaux, étoiles communautaires
- Comités organisateurs du secteur Rivière-Verte : fête du Canada, Fête de l'Acadie
- Comités municipaux et stratégiques :
 - o Comité d'accès aux soins de santé primaires
 - o Comité finances (8 réunions)
 - o Comité sur la gestion des actifs (2 réunions)
- Habitation Edmundston : porte ouverte et présentation de la stratégie municipale



Sylvie St-Onge-Morneau, conseillère, quartier 1

- Activités communautaires : État de la Cité, grande corvée communautaire, gala de la PME, café-rencontre pour expositions d'arts, présentations publiques de l'arrêté de zonage, session d'information sur la phase 2 du projet EBI sur la modernisation des infrastructures de la 47^e Avenue, portes ouvertes sur le Plan directeur du parc du Petit-Sault
- Ateliers : état des soins de santé primaires dans la région d'Edmundston,
- Cérémonie de reconnaissance : employés municipaux, étoiles communautaires
- Comités municipaux et stratégiques :
 - o Comité consultatif en matière d'urbanisme (7 réunions)
 - o Comité sur le fonds de pension
 - o Comité sur les arrêtés municipaux et les politiques administratives (8 réunions)
 - o Groupe de travail conjoint suivant les pluies du 29 juin
- Habitation Edmundston : porte ouverte et présentation de la stratégie municipale
- Tournoi de golf : Fondation Saint-Louis-Maillet



Rémunération du conseil

L'article 49 de la *Loi sur la gouvernance locale* prévoit que les gouvernements locaux peuvent verser un salaire et des indemnités à la maire ou au maire et aux conseillères et conseillers. Les salaires et les frais de déplacement pour les membres du conseil municipal sont définis dans l'arrêté 2R2023 et ses modifications. En 2024, les salaires et les frais ont totalisé 388 682,44 \$. Ils sont présentés en détail dans le tableau ci-dessous.

Nom	Honoraires	Indemnités	Frais de déplacement	Total
Diane Bélanger-Nadeau	27 978,29 \$	1 105,00 \$	308,78 \$	29 392,07 \$
Eric Desjardins	27 978,29 \$	170,00 \$	-	28 148,29 \$
Denise Landry-Nadeau	27 978,29 \$	850,00 \$	-	28 828,29 \$
Eric Marquis	69 945,21 \$	2 550,00 \$	4 111,39 \$	76 606,60 \$
Eric McGuire	27 978,29 \$	1 700,00 \$	2 607,09 \$	32 285,38 \$
Eric Morneau	27 978,29 \$	1 020,00 \$	3 600,91 \$	32 599,20 \$
Aldéo Nadeau	28 085,84 \$	5 270,00 \$	2 523,37 \$	35 879,21 \$
Lisa Parent	27 978,29 \$	765,00 \$	308,78 \$	29 052,07 \$
Karen Power	31 365,47 \$	1 870,00 \$	5 111,54 \$	38 347,01 \$
Daniel St-Germain	27 978,29 \$	680,00 \$	568,74 \$	29 227,03 \$
Sylvie St-Onge-Morneau	27 978,29 \$	340,00 \$	-	28 318,29 \$
			Total	388 683,44 \$

Réunions ordinaires et extraordinaires publiques du conseil

Toutes les réunions ordinaires et extraordinaires publiques du conseil ont lieu dans la salle Saint-Jean, au 2^e étage de l'hôtel de ville, situé au 7, chemin Canada. Toutes les réunions ordinaires et extraordinaires du conseil, de même que toutes les réunions des comités du conseil sont publiques. Les réunions ordinaires ont lieu le troisième mardi de chaque mois; il est possible de visionner les réunions ordinaires en direct sur Facebook.

Une réunion extraordinaire a lieu lorsque le conseil détermine que des questions ne peuvent attendre jusqu'à la tenue de la prochaine réunion ordinaire. Les procès-verbaux des réunions du conseil peuvent être consultés par le public au bureau du greffier ou de la greffière durant les heures de bureau. Ils sont également publiés sur le site internet de la municipalité dans la section hôtel de ville/réunions publiques. En 2024, les réunions ordinaires et extraordinaires suivantes ont eu lieu :

Membres	23/01/2024	20/02/2024	19/03/2024	28/03/2024	23/04/2024	21/05/2024	13/06/2024	18/06/2024	16/07/2024	20/08/2024	17/09/2024	15/10/2024	19/11/2024	26/11/2024	17/12/2024
	O	O	O	E	O	O	E	O	O	O	O	O	O	E	O
Eric Marquis	x	x	x	a	x	x	x	x	a	x	x	x	x	x	x
Diane Bélanger-Nadeau	x	x	x	x	x	x	x	x	a	x	x	x	x	x	x
Eric Desjardins	x	x	x	a	x	x	a	x	x	x	x	x	x	x	x
Denise Landry-Nadeau	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	a	x	x	a	x
Eric McGuire	x	x	x	a	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Eric Morneau	x	x	a	x	x	x	x	x	x	a	x	x	x	x	x
Aldéo Nadeau	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Lisa Parent	x	x	x	a	x	a	x	x	x	x	a	x	x	x	x
Karen Power	a	x	a	x	x	x	x	x	x	x	a	x	x	x	x



Membres	23/01/2024	20/02/2024	19/03/2024	28/03/2024	23/04/2024	21/05/2024	13/06/2024	18/06/2024	16/07/2024	20/08/2024	17/09/2024	15/10/2024	19/11/2024	26/11/2024	17/12/2024
Daniel St-Germain	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Sylvie St-Onge-Morneau	x	x	a	x	x	x	a	x	x	x	x	a	x	x	x

O = ordinaire E = extraordinaire x = présent a = absent

Réunions de comités et réunions du conseil tenues à huis clos

Le conseil municipal tient des réunions à huis clos pour débattre de sujets permis par la *Loi sur la gouvernance locale*. Ces réunions se tiennent dans une des salles de réunion de l'hôtel de ville. Voici les détails de ces rencontres :

Comité finances

	20/03/2024	08/04/2024	24/06/2024	09/10/2024	16/10/2024	30/10/2024	13/11/2024	04/12/2024
Diane Bélanger-Nadeau	x	x	a	x	x	c	c	x
Denise Landry-Nadeau	a	x	c	x	x	x	x	x
Eric Marquis	x	a	a	a	x	x	x	x
Eric McGuire	x	x	x	x	x	x	x	x
Eric Morneault	a	a	a	x	x	a	a	a
Daniel St-Germain	x	x	x	x	x	x	x	x

x = présent a = absent c = par conférence téléphonique ou sur Teams

Comité sur les arrêtés municipaux et les politiques administratives

	22/01/2024	11/03/2024	6/05/2024	27/05/2024	24/06/2024	26/08/2024	28/10/2024	25/11/2024	16/12/2024
Eric Desjardins	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Eric Marquis	x	a	x	x	a	x	x	a	a
Aldéo Nadeau	a	a	a	x	x	x	x	a	x
Lisa Parent	a	x	a	a	a	x	x	x	x
Karen Power	x	x	x	x	a	x	x	x	a
Sylvie St-Onge-Morneau	x	x	x	x	x	x	x	x	a

x = présent a = absent c = par conférence téléphonique ou sur Teams

Réunions du conseil tenues à huis clos

	Diane Bélanger-Nadeau	Eric Desjardins	Denise Landry-Nadeau	Eric Marquis	Eric McGuire	Eric Morneault	Aldéo Nadeau	Lisa Parent	Karen Power	Daniel St-Germain	Sylvie St-Onge-Morneau
16/01/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
19/01/2024	x	x	x	a	x	x	x	x	x	x	x
23/01/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x



30/01/2024	t	x	x	x	x	x	x	a	x	x	x
06/02/2024	t	x	x	x	x	x	x	a	x	x	x
13/02/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
20/02/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
27/02/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
12/03/2024	x	x	x	a	x	x	x	x	x	x	x
19/03/2024	x	x	x	x	x	a	x	x	a	x	a
25/03/2024	x	x	x	x	a	x	x	x	x	x	a
26/03/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	a
02/04/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	a	x	x
09/04/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	a	x	x
10/04/2024	x	a	x	x	x	x	x	x	a	x	x
23/04/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
30/04/202	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
07/05/224	x	x	x	x	x	x	x	a	a	x	x
14/05/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
21/05/2024	x	x	x	x	x	x	x	a	x	x	x
04/06/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
11/06/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
18/06/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
02/07/2024	x	x	x	a	x	x	x	x	x	x	x
09/07/2024	x	x	x	x	a	x	x	x	x	x	x
10/07/2024	x	x	x	x	x	a	x	x	x	x	x
16/07/2024	a	x	x	a	x	x	x	x	x	x	x
23/07/2024	x	a	x	x	x	x	x	a	x	x	x
13/08/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	a	x	x
20/08/2024	x	x	x	x	x	a	x	x	x	x	x
27/08/2024	a	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
03/09/2024	x	x	x	x	x	x	a	a	x	x	x
10/09/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
17/09/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	a	x	x
24/09/024	x	x	x	x	x	a	x	a	a	x	x
01/10/2024	x	x	x	a	x	a	x	x	x	a	x
08/10/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	a
15/10/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	a
22/10/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	t
29/10/2024	t	a	x	x	x	x	x	x	x	x	x
04/11/2024	x	x	x	x	x	a	x	a	x	x	x
07/11/2024	x	x	x	x	x	a	x	a	a	x	x
12/11/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
19/11/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
26/11/202	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
03/12/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	a	x	x
10/12/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
17/12/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

x = présent a = absent r = retard c = par conférence téléphonique t = par conférence Teams



Séance de travail sur le plan stratégique

	Diane Bélanger- Nadeau	Eric Desjardins	Denise Landry- Nadeau	Eric Marquis	Eric McGuire	Eric Morneault	Aldéo Nadeau	Lisa Parent	Karen Power	Daniel St- Germain	Sylvie St- Onge- Morneau
06/09/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
07/09/2024	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

x = présent a = absent

TAUX D'IMPÔT FONCIER

Dans le cadre de sa réunion extraordinaire publique du 14 novembre 2023, le conseil municipal d'Edmundston adoptait pour une première fois les budgets pour la nouvelle entité municipale. Rappelons que les budgets 2023, pour la première année d'existence de la nouvelle municipalité d'Edmundston, devaient être approuvés par le ministère responsable de la Gouvernance locale et de la Réforme de la gouvernance locale du Nouveau-Brunswick.

Les budgets 2024 ont été préparés avec l'objectif de conserver une municipalité forte, en bonne santé financière et en mesure de soutenir les besoins collectifs. Ils sont répartis comme suit :

Fonds général de fonctionnement :	42 326 595 \$
Fonds de fonctionnement de production d'électricité :	37 283 711 \$
Fonds de fonctionnement d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées – Edmundston :	7 059 717 \$
Fonds de fonctionnement d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées – Rivière-Verte :	396 942 \$

Taux de taxation par secteur

Tableau de péréquation	Edmundston	Rivière-Verte	DSL de Saint-Jacques	DSL de Saint-Joseph
Taux : 2023	1,6350 \$/100 \$	1,4170 \$/100 \$	1,1674 \$/100 \$	1,2586 \$/100 \$
Taux budgété : 2024	1,6350 \$/100 \$	1,4606 \$/100 \$	1,2174 \$/100 \$	1,3215 \$/100 \$
Ajustement des taux pour 2024	0	0,0436 \$/100 \$	0,0500 \$/100 \$	0,0629 \$/100 \$
Différence à rattraper sur les prochaines années	0	0	0,1017 \$/100 \$	0,0918 \$/100 \$



SUBVENTIONS À DES FINS SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES

L'un des buts d'un gouvernement local, comme l'indique la *Loi sur la gouvernance locale*, est de favoriser le mieux-être économique, social et environnemental de sa collectivité. Grâce à leurs efforts, les organismes communautaires appuient la municipalité dans cette mission. Seules les subventions de 500 \$ ou plus figurent dans ce rapport. Comme modalités et conditions, les organismes doivent tenir leurs activités sur le territoire municipal tel qu'il est décrit dans l'entente. En 2024, la municipalité d'Edmundston a versé les subventions suivantes, en service ou en nature :

Bénéficiaire	Objet	Avantages pour la municipalité	Total
Association générale des étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston (AGÉE – UMCE)	Activité de la rentrée	Développement de la jeunesse – secteur loisirs, sports, culture, vie communautaire	862,50 \$
Association des sentiers du Nord-Ouest	Course de vélo	Développement économique et touristique	895 85 \$
Baseball mineur	Appui au fonctionnement	Développement de la jeunesse – secteur loisirs, sports, culture, vie communautaire	826,00 \$
Big Wolf's Backyard Ultra	Course	Développement économique et touristique et promotion du mieux-être, de l'éducation, de l'identité culturelle, de l'inclusion, etc.	3 806,50 \$
Carnaval en rafale	Festival d'hiver	Développement économique et touristique et promotion du mieux-être, de l'éducation, de l'identité culturelle, de l'inclusion, etc.	10 926,47 \$
Centre de ressources pour nouveaux arrivants au nord-ouest inc.	Journée nouveaux arrivants	Développement de la vie communautaire et de l'engagement	517,50 \$
Centre des arts d'Edmundston inc.	Journée de la citrouille	Développement économique et touristique	11 417,20 \$
Centre Maillet	Fête du Canada	Développement de la vie communautaire et de l'engagement	1 236,25 \$
Cité des Jeunes A.-M.-Sormany	Défilé, festival et fête de fin d'année	Développement de la jeunesse – secteur loisirs, sports, culture, vie communautaire	3 593,75 \$
Club communautaire de hockey mineur d'Edmundston (CCHME)	Tournoi	Développement de la jeunesse – secteur loisirs, sports, culture, vie communautaire	2 921,00 \$
Club de judo central Edmundston	Tournoi	Développement de la jeunesse – secteur loisirs, sports, culture, vie communautaire	9 142,50 \$
Conseil du travail région d'Edmundston	Fête du Travail	Promotion du mieux-être, de l'éducation, de l'identité culturelle, de l'inclusion, etc.	506,00 \$
Défilé de Noël	Défilé de Noël	Développement économique et touristique	8 871,01 \$



Bénéficiaire	Objet	Avantages pour la municipalité	Total
Diner en Blanc Edmundston	Diner en blanc	Développement de la vie communautaire et de l'engagement	5 423,91 \$
District scolaire francophone du nord-ouest	Protection du gazon	Développement de la vie communautaire et de l'engagement	19 406,25 \$
École Saint-Jacques	Activité de la rentrée	Développement de la jeunesse – secteur loisirs, sports, culture, vie communautaire	1 656,00 \$
Edmundston Centre-Ville	Marché Centre-Ville. Virée des lutins. marché de Noël et défilé de Noël	Développement économique et touristique	49 789,48 \$
Équipe de baseball sénior d'Edmundston inc.	Journée levée de fond – baseball mineur, baseball sénior	Développement de la vie communautaire et de l'engagement	14 636,05 \$
Festival de Jazz et Blues d'Edmundston	Festival majeur	Développement économique et touristique et promotion du mieux-être, de l'éducation, de l'identité culturelle, de l'inclusion, etc.	12 502,93 \$
Festival Funk and Bier	Festival majeur	Développement économique et touristique et promotion du mieux-être, de l'éducation, de l'identité culturelle, de l'inclusion, etc.	11 602,03 \$
Festival Royal	Festival majeur	Développement économique et touristique et promotion du mieux-être, de l'éducation, de l'identité culturelle, de l'inclusion, etc.	31 221,92 \$
Fondation de l'Hôpital régional d'Edmundston	Tournoi de golf et déjeuner bénéfice	Développement de la vie communautaire et de l'engagement	1 936,93 \$
Fondation Hôtel-Dieu Saint-Basile inc.	Cérémonie d'ouverture du nouveau parc	Promotion du mieux-être, de l'éducation, de l'identité culturelle, de l'inclusion, etc.	1 205,20 \$
Fondation Saint-Louis-Maillet	Tournoi de golf et souper homard	Promotion du mieux-être, de l'éducation, de l'identité culturelle, de l'inclusion, etc.	34 557,50 \$
Garderie Mont Ste-Marie inc.	Graduation prématernelle	Développement de la jeunesse – secteur loisirs, sports, culture, vie communautaire	1 840,00 \$
Jardin botanique du N.-B.	Sortie branchée, grande grouille, jardin emballé	Développement économique et touristique	34 946,20 \$
P.R.O. Jeunesse	Tournois	Développement de la vie communautaire et de l'engagement	741,75 \$
Refuge Madawaska Shelter inc.	Vente-débaras	Développement de la vie communautaire et de l'engagement	3 168,25 \$
Républik Nature	<i>Hill drag</i> , patrouille de ski, <i>snowcross</i> , <i>Vélo Edmundston</i>	Développement économique et touristique	20 346,85 \$
Salon du livre	Salon du livre	Développement économique et touristique et promotion du mieux-être, de l'éducation, de l'identité culturelle, de l'inclusion, etc.	3 506,30 \$
Salon des loisirs	Salon des loisirs	Développement de la jeunesse – secteur loisirs, sports, culture, vie communautaire	2 771,50 \$



Bénéficiaire	Objet	Avantages pour la municipalité	Total
Skate Plaza	Ouverture officielle et monument des commanditaires	Développement de la jeunesse – secteur loisirs, sports, culture, vie communautaire	4 106,21 \$
Soccer Edmundston	Jamboree de fin d'année, tournoi, fonctionnement	Développement de la jeunesse – secteur loisirs, sports, culture, vie communautaire	21 607,80 \$
Total			332 495,59 \$

ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SUBVENTIONS

Seules les subventions de 500 \$ ou plus figurent dans ce rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le personnel de l'hôtel de ville.

L'an dernier, en 2023, la municipalité d'Edmundston a lancé un tout nouvel ensemble d'incitatifs municipaux. Un total de trois programmes étaient offerts. Chaque projet appuyé devait respecter les modalités et conditions du programme et de leur lettre d'entente. En 2024, deux programmes ont été maintenus, soit le programme lié aux parcs industriels municipaux et celui pour le démarrage d'entreprise. De son côté, le programme d'appui au développement de logements fut remplacé par quatre programmes d'incitatifs additionnels spécifiques au logement. Ces programmes sont présentés ci-dessous, dans la section portant sur le logement.

Développer, c'est dans ma nature!

Programme d'appui à l'achat de terrains dans les parcs industriels municipaux 2023-2025

Objectif : encourager les entreprises existantes et les nouvelles à s'établir et à prendre de l'expansion à l'intérieur des parcs industriels municipaux. Fournir un cadre de négociations avec les promoteurs de projets tout en fixant les délais et les conditions de réalisation.

Projets admissibles : projets situés à l'intérieur du périmètre des parcs industriels d'Edmundston, c'est-à-dire les parcs industriels Edmundston-Nord, République et Saint-Jacques. La nature des projets doit d'abord être approuvée et doit respecter la réglementation municipale applicable.

Fonctionnement du programme : le promoteur ou la promotrice doit initialement faire l'achat d'un terrain industriel à l'intérieur de l'un des parcs industriels municipaux selon un prix au mètre carré et couvrir tous les frais de transfert applicables. En avril et en octobre de chaque année, une mise à jour des projets sera réalisée et lors de l'atteinte des critères prédéterminés ci-dessous, un remboursement du coût d'achat du terrain, selon des pourcentages établis, sera versé au promoteur. Pour obtenir 100 % du remboursement du prix d'achat du terrain, les composantes suivantes doivent être réalisées à l'intérieur d'un délai de deux ans à partir de la date d'achat du terrain. Aucun projet ne s'est prévalu de cet incitatif en 2024.

DÉVELOPPER, c'est dans ma nature!

Choisissez Edmundston pour votre projet d'entreprise. De beaux espaces sont disponibles dès maintenant!

Remboursement de 100% du prix d'achat du terrain selon les critères suivants :

- Implantation d'un bâtiment 60%
- Aménagement du terrain 30%
- Installation d'une enseigne en bordure de rue 10%

★ D'autres conditions peuvent s'appliquer et des délais sont à respecter.

Pour connaître les détails d'admissibilité et pour plus d'information :

Isabelle Laplante
Coordinatrice au développement économique
(506) 739-2080 | Isabelle.laplante@edmundston.ca

PROGRAMME D'APPUI À L'ACHAT DE TERRAINS DANS LES PARCS INDUSTRIELS MUNICIPAUX

VOTRE PROJET ICI

edmundston.ca

Entreprendre, c'est dans ma nature!

Programme de soutien au démarrage d'entreprises 2023-2025 (contribution financière non remboursable)

Objectif : stimuler l'entrepreneuriat en favorisant la création de nouvelles entreprises à Edmundston.

Projets admissibles : nouvelle entreprise, opérant 12 mois par année, qui ouvre ses portes à l'intérieur des limites municipales d'Edmundston. Les entreprises à domicile ne sont pas admissibles.

Niveau de contribution : une contribution non remboursable équivalente à trois mois de loyer (maximum de 2 500 \$) ainsi que 50 % du coût de fabrication d'une enseigne de façade extérieure jusqu'à un maximum de 500 \$ pour toute nouvelle entreprise admissible qui ouvre ses portes à Edmundston.

Une contribution équivalente à trois mois de loyer supplémentaires pour un total de six mois (maximum 5 000 \$) sera accordée aux entreprises qui choisiront de s'établir à l'intérieur de l'un des pôles de développement commercial d'Edmundston.

ENTREPRENDRE,
c'est dans ma nature!

- Contribution non remboursable de trois mois de loyer
maximum 2 500 \$
- En plus de 50% du coût de fabrication de ton enseigne
maximum 500 \$
- Si ton entreprise est située à l'intérieur d'un pôle de développement, nous t'offrons un total de six mois de loyer
maximum 5 000 \$

Pour connaître les détails d'admissibilité et pour plus d'information :
Isabelle Laplante
Coordonnatrice au développement économique
(506) 739-2080 | Isabelle.laplante@edmundston.ca

PROGRAMME DE SOUTIEN AU DÉMARRAGE D'ENTREPRISES
Réalise ton rêve.
Démontre ton entreprise à Edmundston!

edmundston.ca

Entreprendre, c'est dans ma nature!	
Collectif 108	5 100 \$
Le Café	4 545 \$
Catherine Volpé Avocate & Notaire	3 031 \$
Mercerie Cie Chic	5 500 \$
Garderie chez Alma	3 000 \$
Snack Café El Gusto	5 000 \$
Mie Nails & Beauté	5 225 \$
Total	31 401 \$

Autres contributions municipales :

Soutien évènementiel	
Championnat canadien <i>Big Wolf Backyard</i>	1 650 \$
Championnat provincial de gymnastique rythmique sportive	1 300 \$
Championnat de balle rapide U17AAA	2 000 \$
Championnat de hockey atlantique U13	1 450 \$
Championnat de judo de l'est du Canada 2024	2 500 \$
Championnat de judo de l'est du Canada 2025	2 750 \$
Championnat de sélection de gymnastique rythmique sportive	600 \$
Championnat U18 <i>Central Hockey League</i>	2 500 \$
Congrès de l'Association des travailleurs sociaux du N.-B.	1 100 \$
Diner en blanc 2024	1 000 \$
Funk n'Bier 2024	2 100 \$
Jardin botanique du N.-B.	10 000 \$
Jeux de l'Acadie 2024 – Grand Bouctouche	750 \$
Pionniers U15AAA – Coupe des Frontières	1 900 \$
Snowcross – Républik Nature	1 750 \$
Top Gun Classic 2024	2 500 \$
Tournoi de hockey Lance et donne	1 500 \$
Tournoi des Pionniers du nord-ouest U13AAA	1 100 \$
Tournoi des Voyageurs U15AAA	1 700 \$
Tournoi Mad Vic Volleyball	1 900 \$
Total	42 050 \$

Élite sportive	
Joseph Ralph Nabong	800 \$
Karine Brideau	600 \$
Total	1 400 \$

Projets spéciaux			
Bénéficiaire	Objet	Avantage pour la municipalité	
Escale Madavic	Développement	Développement de la vie communautaire et de l'engagement	750 \$
Fondation Hôtel-Dieu Saint-Basile inc.	Développement	Développement de la vie communautaire et de l'engagement	5 000 \$
Total			5 750 \$

Partenaires communautaires et apparentés			
Bénéficiaire	Objet	Avantage pour la municipalité	Montant
Aéroport du Madawaska	Fonctionnement annuel	Développement économique et touristique	150 000 \$
Atelier R.A.D.O. inc.	Fonctionnement annuel	Développement de la vie communautaire et de l'engagement	50 000 \$
Camp Scout	Eau et électricité	Développement de la vie communautaire et de l'engagement	775 \$

Centre des arts d'Edmundston	Fonctionnement annuel	Développement de la vie communautaire et de l'engagement	20 000 \$
Palais des congrès d'Edmundston	Fonctionnement annuel	Développement économique et touristique	95 129 \$
Centre Maillet	Fonctionnement annuel	Développement de la vie communautaire et de l'engagement	30 000 \$
Club de Golf Fraser Edmundston	Fonctionnement annuel	Développement économique et touristique	66 116 \$
Commission de services régionaux Nord-Ouest (CSRNO)	Fonctionnement annuel	Services généraux et aménagement régional	216 282 \$
Coopérative de récréotourisme de Madawaska	Fonctionnement annuel	Développement économique et touristique	100 000 \$
Office du tourisme Edmundston Madawaska	Fonctionnement annuel	Développement économique et touristique	59 458 \$
Secrétariat à la Jeunesse	Fonctionnement annuel	Développement de la jeunesse – secteur loisirs, sports, culture, vie communautaire	62 187 \$
Sistema	Développement	Développement de la jeunesse – secteur loisirs, sports, culture, vie communautaire	10 000 \$
Université de Moncton, campus d'Edmundston, campagne financière	Fonctionnement annuel	Développement de la vie communautaire et de l'engagement	50 000 \$
Total			909 947 \$

Autres activités de développement économique tenues en 2024

Parmi les dossiers ayant retenu l'attention de l'équipe municipale de développement économique en 2024, on retrouve les suivants :

- Appui au développement de projets municipaux structurant
 - Accompagnement dans le développement du projet de pôle récréotouristique quatre saisons de la coopérative Republik Nature
 - Préparation de demande d'appui financier des gouvernements pour divers projets
- Soutien au développement événementiel
 - Promotion de la région comme endroit d'intérêt pour événements culturels, sportifs et d'affaires
 - Appui aux multiples organisateurs d'événements
 - Appui à la 3^e édition du Festival Royal
- Croissance démographique
- Santé
 - Visites exploratoires de médecins ayant un intérêt pour la municipalité d'Edmundston
- Appui au développement de l'écosystème d'immigration pour le Haut-Saint-Jean
 - Centre de ressources pour nouveaux arrivants au Nord-Ouest
 - Communauté francophone accueillante du Haut-Saint-Jean
 - Partenariat local en immigration du Haut-Saint-Jean
- Transport en commun
 - Appui au développement du système de transport en commun hybride piloté par la Commission des services régionaux du Nord-Ouest – début des opérations prévues pour février 2025.
- Développement de nouvelles procédures de travail afin d'optimiser les ressources disponibles
- Participation à divers comités régionaux en lien avec le développement économique
- Accueil d'investisseurs intéressés par notre région pour leur projet d'affaires et d'expansion
- Appui aux organismes apparentés et partenaires



HABITATION EDMUNDSTON

À la suite de l'étude sur les besoins en logement réalisée en 2023, la municipalité d'Edmundston a identifié le logement comme une priorité municipale et a mis en place une série d'actions concrètes pour favoriser le développement résidentiel et améliorer l'accès au logement. Cette étude identifie que plus de 2 500 nouvelles unités de logement seront nécessaires au cours des 20 prochaines années afin de répondre à la demande.



La municipalité a donc entrepris des démarches pour identifier du financement gouvernemental afin de l'aider à mettre en œuvre une stratégie qui viendrait accélérer la construction de logement à Edmundston. C'est un total de plus de 5 millions de dollars de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) et de la Société de développement régional (SDR) qui fut confirmé au cours de 2024. Ce financement donne donc les moyens à la municipalité d'Edmundston de mettre en place les 10 initiatives suivantes qui contribueront à accélérer la construction de logement.

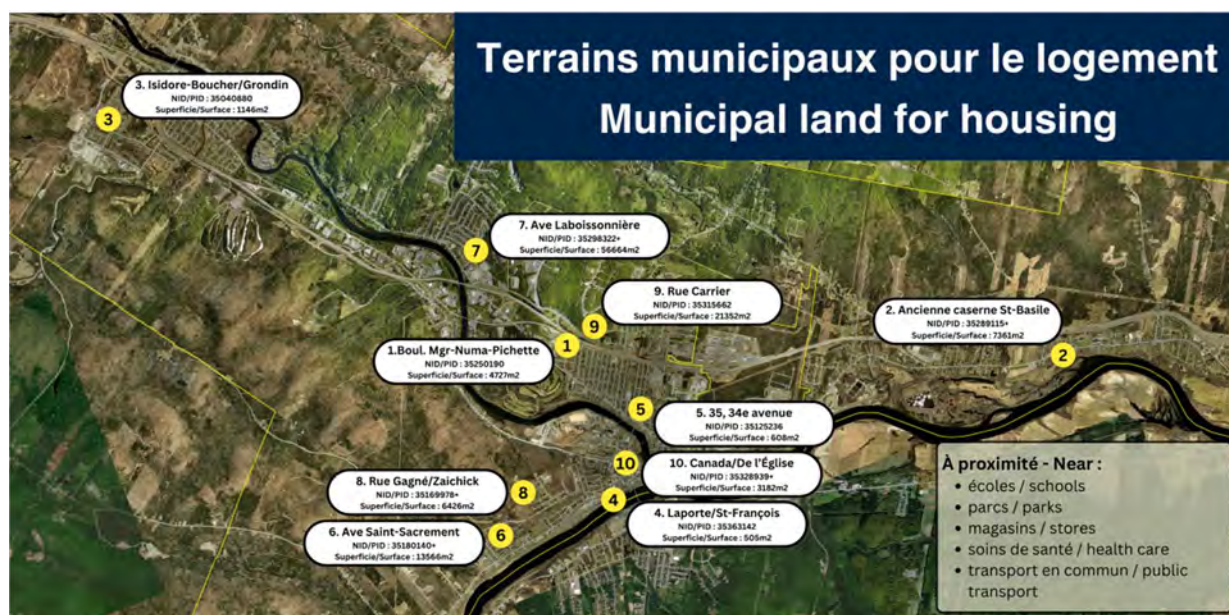
1. Simplification du processus d'approbation des projets d'immeubles à logement en **bonifiant les pouvoirs du Comité consultatif en matière de planification**.
2. Apporter les **modifications règlementaires (arrêté de zonage, de construction et de lotissement)** dans le but de simplifier le processus d'approbation des projets d'immeubles à logement et allouer l'implantation d'unités de logements plus abordables, tels que les minimaisons.
3. Élaborer et adopter des **immeubles types** dont les plans seraient disponibles sans frais et qui seraient préapprouvés (de plein droit) à l'échelle d'un territoire donné.
4. Révision du **système de gestion des permis** afin de rendre les demandes disponibles en ligne et simplifier le contrôle interne.
5. Modification de la politique municipale de **cession de terrains** afin de donner priorité au logement dans le type de projet sollicité pour les terrains mis en appel à projets et création d'un **fonds de réserve municipal** qui servira à l'acquisition de terrains stratégiques propices au logement.
6. Création d'un **nouvel incitatif** pour la construction des nouvelles unités de logement du Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL). Favoriser les projets d'habitation alternatifs.
7. Développement d'une **politique de communication et de marketing** pour faire connaître les moyens visant à favoriser la construction de nouvelles unités de logement et **démarchage auprès de promoteurs immobiliers** locaux et externes.
8. Préparation d'un programme visant à faciliter la reconversion des **terrains et bâtiments excédentaires gouvernementaux** pour la construction de logement en priorité.
9. Encourager l'ajout d'**unités de logement accessoire**.
10. Mise en place d'une stratégie sur le **logement abordable** via les **OSBL** et les **coopératives** de logement

De plus, la municipalité d'Edmundston a mis en place une série de programmes financiers pour accélérer la construction de logements. Bien que lancées en 2024, les ententes et l'assignation des fonds débiteront seulement en 2025.

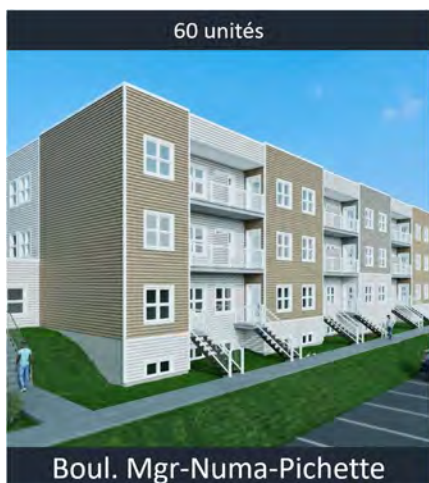
- **Appui à la construction d'unités d'habitation accessoires**
 - Ce programme s'adresse aux propriétaires fonciers désirant construire un logement accessoire ou un nouveau logement net sur un terrain déjà construit
 - Le ou les nouveaux logements nets peuvent résulter d'une nouvelle construction, d'une rénovation, du réaménagement de bâtiments existants ou de bâtiments annexes.



- **Appui au pré-développement de projets d'unités de logement abordable par les OSBL et les coopératives de logement**
 - Ce programme s'adresse aux organismes sans but lucratif (OSBL) et aux coopératives de logement désirant élaborer des projets de logements abordables.
 - Le programme offre des contributions non remboursables pour aider à compenser les dépenses encourues pendant l'étape de validation de concept et l'élaboration d'un projet de logements abordables.
- **Appui à la construction d'unités de logement locatif**
 - Ce programme s'adresse aux promoteurs du secteur privé, aux OSBL ainsi qu'aux coopératives désirant construire des unités de logement du « chaînon manquant » : duplex, triplex, condos, maisons en rangée, édifices de logement de quatre étages ou moins, édifices de logement de cinq étages ou plus.
 - Les logements doivent être construits sur des terrains se situant à l'intérieur des limites municipales d'Edmundston, mais autres que les terrains mis en disponibilité par la municipalité d'Edmundston pour le logement.
- **Appui à la construction d'unités de logement locatif sur les terrains mis à disponibilité par la municipalité**
 - Ce programme s'adresse aux promoteurs du secteur privé, aux OSBL ainsi qu'aux coopératives désirant construire des unités de logement du « chaînon manquant » : duplex, triplex, condos, maisons en rangées, édifices de logement de quatre étages ou moins, édifice de logement de cinq étages ou plus.
 - Les logements doivent être construits sur l'un des terrains mis en disponibilité par la municipalité d'Edmundston pour le logement.



Finalement, en lien avec le dernier programme d'appui financier présenté ci-dessus, il est important de mentionner que la municipalité d'Edmundston a fait le choix stratégique d'identifier 10 terrains municipaux adaptés au multilogement et a décidé de les offrir gratuitement dans le cadre d'appel à proposition de projets de logement. Dans le cadre de ce processus compétitif, les propositions reçues ont été évaluées et les terrains ont été offerts aux projets les plus intéressants. En 2024, c'est quatre terrains qui furent offerts dans le cadre d'appels à propositions et nous sommes très fiers de constater qu'au total, les quatre terrains permettront la construction de 111 nouvelles unités de logement! Voici des esquisses des trois premiers projets annoncés!



SERVICES

Fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées

L'établissement des budgets pour les fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées est fondé sur le principe : « utilisateur-payeur ». La municipalité d'Edmundston compte désormais deux réseaux distincts et deux fonds distincts, c'est-à-dire l'un pour Edmundston et l'autre pour Rivière-Verte.

Le taux d'eau et d'égouts demeure l'un des plus bas dans la province et ne subira aucune hausse en 2024. Le ratio d'endettement pour ce service public est passé de 9,8 % à 8,4 % par rapport au budget de l'an dernier.

« Il y a encore des défis à relever au niveau du fonds de fonctionnement d'eau et égouts du secteur de Rivière-Verte, qui a accumulé un déficit de 126 000 \$ depuis 2018. Toutefois, le conseil municipal tient à minimiser l'impact fiscal des citoyennes et des citoyens du secteur, ce qui fait que nous prévoyons une sortie de réserve de 30 000 \$ en 2024 pour contribuer au manque à gagner pour équilibrer le budget, » le directeur du Services administratifs, monsieur Marco Daigle.

Les dépenses des trois fonds municipaux et de leurs services respectifs sont incluses dans les états financiers à l'annexe A.

Fonds de production d'électricité

Le budget de fonctionnement du fonds de production d'électricité demeure pour sa part stable et comparable aux années précédentes. Le ratio de la dette est légèrement à la baisse, partant de 9,8 % en 2023 pour se rendre à 9,1 % en 2024. Énergie Edmundston n'a pas budgété de hausse de tarification, mais notons que toute hausse d'Énergie Nouveau-Brunswick entraîne automatiquement une hausse à Edmundston.

« Grâce à une bonne planification et à une gestion responsable, les budgets d'Edmundston respectent en tout point notre vision qui est de fournir des services de qualité à la population et d'assurer le maintien en bon état des infrastructures, des installations et des équipements. Comme l'ensemble de la population, nous mettons la main à la pâte pour assurer le succès de cette municipalité redessinée, » explique le maire, monsieur Eric Marquis.

PLANS D'INVESTISSEMENTS

Le conseil municipal d'Edmundston a adopté, dans le cadre de sa réunion publique du 21 novembre 2023, les plans d'investissements du fonds général ainsi que des fonds des services publics d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées et de production d'électricité. Les investissements dans les trois fonds combinés totalisent un montant de 9,6 millions de dollars. Comme toujours, la plupart des investissements proposés sont conditionnels à l'obtention de subventions fédérales ou provinciales et à l'approbation des demandes d'emprunt.

Pour 2024, une grande partie des investissements proposés vise la mise à jour d'équipements et d'infrastructures municipales vieillissantes, incluant d'importants projets de renouvellement d'infrastructures souterraines. « Lorsqu'on parle d'investissements, le conseil municipal doit prendre des décisions qui sont à la fois stratégiques et raisonnables. Depuis quelques années, nous devons nous concentrer sur le remplacement d'actifs vieillissants dispersés sur l'ensemble du territoire municipal et sur des projets qui renforcent notre positionnement en matière de développement durable », a expliqué le maire, monsieur Éric Marquis.

Les investissements proposés sont répartis de la façon suivante :

- Fonds général : 6 309 700 \$
- Fonds des services d'approvisionnement en eau
d'évacuation des eaux usées : 1 571 500 \$
- Fonds de production d'électricité : 1 805 000 \$

Parmi les investissements ciblés, notons un montant de 1.5 million \$ pour poursuivre la séparation des réseaux désuets d'aqueducs et d'égouts combinés dans le secteur Edmundston-Est ainsi que l'achat d'équipements lourds au coût estimé de 386 895 \$ pour le secteur de la voirie. Des fonds sont prévus pour des actions qui pourraient découler suivant l'étude hydraulique en cours dans le secteur de Saint-Jacques. Des fonds sont également prévus pour la préparation des premières étapes découlant du plan d'ensemble du parc civique du Petit-Sault, toujours conditionnel à l'approbation des subventions, pour les services d'urbanisme et des loisirs et des sports. Un montant est également réservé pour l'achat de décorations de Noël pour le secteur Rivière-Verte.

Malgré des investissements proposés d'au-delà de 9 millions de dollars, un emprunt d'à peine 2.44 millions de dollars sera nécessaire pour le fonds d'exploitation générale; de 200 000 \$ pour le fonds des services publics d'eau et d'égouts et de 255 000 \$ pour le fonds des services publics d'énergie, permettant ainsi de gérer la dette efficacement et de façon durable.

Comme les modalités du Fonds de développement des collectivités du Canada (anciennement connu comme le Fonds de la taxe sur l'essence) ne sont pas encore connues, aucune source de subvention à ce niveau n'a été prévue dans le plan d'investissement adopté, mais des ajustements pourraient être apportés au cours des prochains mois.

Fonds général

Services d'administration générale

<u>NO.</u>	<u>Projets</u>	<u>Estimés</u>
1	Amélioration infrastructure informatique	174 755 \$
2	Hôtel de ville – meubles salles Saint-Jean et Madoueska	77 075 \$
3	Hôtel de ville – modification de l'ascenseur	100 000 \$
4	Palais des congrès – bâtiment (conditionnel)	502 690 \$
5	Bâtiment – Chambre de commerce – nouveau perron	15 000 \$
6	Bâtiment – Office du tourisme – nouveau perron	30 000 \$
<u>Somme partielle : Services d'administration générale</u>		<u>899 520 \$</u>

Services de protection

<u>NO.</u>	<u>Projets</u>	<u>Estimés</u>
7	Incendie – ventilation caserne nord	35 000 \$
8	Incendie – renouvellement des équipements	20 000 \$
9	Incendie – petits roulants – véhicule de prévention	46 425 \$
10	Incendie – achat de radios TMR	67 065 \$
11	Incendie – caserne Rivière-Verte – système alerte incendie et contrôle	41 270 \$
12	Police – renouvellement des équipements	20 000 \$
13	Police – système d'enregistrement corporel et autopatrouilles	55 000 \$
14	Police – petits roulants – un véhicule non marqué et deux VUS de patrouille	208 805 \$
<u>Somme partielle : Services de protection</u>		<u>493 565 \$</u>

Services d'urbanisme

<u>NO.</u>	<u>Projets</u>	<u>Estimés</u>
15	Affichage communautaire	50 000 \$
16	Parc du Petit-Sault – actions découlant du plan d'ensemble	205 000 \$
17	Espaces verts – tondeuse <i>zero turn</i>	28 885 \$
18	Espaces verts – remorque à nacelle	80 000 \$
19	Espaces verts – modernisation des infrastructures	150 000 \$
20	Décorations de Noël pour quartier Rivière-Verte	30 000 \$
21	Bornes de stationnement – Centre-ville	30 000 \$
22	Rénovations – promenade Emerson	100 000 \$
23	Remorque style <i>quench buggy</i> pour événements (conditionnel)	70 000 \$
24	Affichage signature pour ponts	9 000 \$
<u>Somme partielle : Services d'urbanisme</u>		<u>752 885 \$</u>

Services récréatifs et culturels

<u>NO.</u>	<u>Projets</u>	<u>Estimés</u>
25	Bibliothèque Mgr-W.-J.-Conway – bâtiment	265 000 \$
26	Œuvre d'art public - hôtel de ville	60 000 \$
27	Place Hôtel-de-ville – arche – scène Gilles-Guerrette	30 000 \$
28	Centre Jean-Daigle – système Bolt	21 000 \$



29	Club de golf d'Edmundston – solidification de structure du bâtiment du perron d'entrée et modification du panneau électrique	198 000 \$
30	Complexe sportif – bâtiment piscine et composantes mécaniques	183 000 \$
31	Complexe sportif – équipements de gymnase et de piscine	40 000 \$
32	Palladium – bâtiment	309 510 \$
33	Parc Richelieu – Modules de jeux et bâtiment	50 000 \$
34	Bâtiments entreposage – Imperméabilisation	35 000 \$
35	Renouvellement des équipements communautaires et événementiels	5 000 \$
Somme partielle : Services récréatifs et culturels		1 196 510 \$

Services relatifs aux transports

NO.	Projets	Estimés
36	Antenne GPS	51 585 \$
37	Entrepôt secteur Rivière-Verte – imperméabilisation	20 000 \$
38	Équipements lourds – rouleau compacteur, souffleur et charriot élévateur	386 895 \$
39	Garde-fous	30 000 \$
40	Nouveaux murs de soutènement et trottoirs de briques	25 000 \$
41	Nouvelles installations pluviales	100 000 \$
42	Programme d'asphaltage – nouvelles rues existantes et trottoirs	1 221 885 \$
43	Petits roulants	113 485 \$
44	Remorques	80 000 \$
45	Programme (PIIC) Edmundston Est – égouts pluviaux et pavage	727 100 \$
46	Bâtiment – Service des travaux publics – imperméabilisation et efficacité énergétique	20 000 \$
47	Renouvellement de panneaux de contrôle pour feux de signalisation	41 270 \$
48	Étude hydraulique	150 000 \$
Somme partielle : Services relatifs aux transports		2 967 220 \$

Total des investissements 6 309 700 \$

Résumé des sources de financement proposées		
A}	Emprunts à long terme	2 440 000 \$
B}	Fonds général de fonctionnement	2 731 000 \$
C}	Taxe fédérale sur l'entente sur l'essence (2019-2023)	-
D}	Ministère des Transports du Nouveau-Brunswick	-
E}	Gouvernement du Canada	288 400 \$
F}	Province du Nouveau-Brunswick	240 300 \$
G}	Promoteurs immobiliers	-
H}	Autres revenus	525 000 \$
I}	Fonds de réserve général de fonctionnement	-
J}	Fonds de réserve général pour immobilisations	85 000 \$
K}	Nouveau programme d'infrastructure fédérale / Nouveau-Brunswick	-
Total des fonds proposés		6 309 700 \$



Fonds des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées

NO.	Projets	Estimés
1	Achat de propriété – protection d'infrastructures	50 000 \$
2	Achat d'outils	10 000 \$
3	Amélioration système SCADA	50 000 \$
4	Distribution de l'eau d'alimentation	50 000 \$
5	Mise à jour du système CIS	25 000 \$
6	Nouveaux services – aqueduc	50 000 \$
7	Petits roulants	120 000 \$
8	Programme (PIIC) Edmundston Est – aqueduc	452 000 \$
9	Projet de renouvellement d'infrastructures municipales – aqueduc	99 000 \$
10	Projet d'ingénierie – plans et devis	75 000 \$
11	Projet de terrassement et aménagement des infrastructures d'eau	20 000 \$
12	Nouveaux services – sanitaires	75 000 \$
13	Aménagement – emplacements d'assainissement	20 000 \$
14	Programme (PIIC) Edmundston-Est – sanitaire	190 500 \$
15	Projet de renouvellement d'infrastructures municipales – égout sanitaire	80 000 \$
16	Réfection de conduite d'égout sanitaire par gainage et réhabilitation des regards	40 000 \$
17	Stations de pompage – imperméabilisation et efficacité énergétique	40 000 \$
18	Stations de pompage – modification électrique	25 000 \$
19	Renouvellement de pompes sanitaires	50 000 \$
20	Étude hydraulique	50 000 \$
Total des investissements		1 571 500 \$

Résumé des sources de financement proposées		
A}	Fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	900 300 \$
B}	Autres revenus	471 200 \$
C}	Emprunts à long terme	200 000 \$
D}	Nouveau programme d'infrastructure fédéral / Nouveau-Brunswick	-
E}	Programme du fonds sur la taxe d'essence	-
F}	Fonds de réserve de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	-
G}	Fonds de réserve pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	-
Total des fonds proposés		1 571 500 \$

Fonds de production d'électricité

NO.	Projets	Estimés
1	Nouveaux services	50 000 \$
2	Nouveaux transformateurs	50 000 \$
3	Nouveaux compteurs	10 000 \$
4	Mise à jour du système CIS	75 000 \$
5	Camion à échelle	300 000 \$
6	Génératrice mobile et équipements en cas de désastre	500 000 \$
7	Véhicule – camion 1/2 tonne	60 000 \$
8	Vannes de métal – GRH	350 000 \$
9	Estacades de sécurité – GRH	350 000 \$
10	Étude ingénierie – Barrage Madawaska	60 000 \$
Total des investissements		1 805 000 \$

Résumé des sources de financement proposées		
A}	Fonds de fonctionnement de production d'électricité	1 250 000 \$
B}	Autres revenus	-
C}	Emprunts à long terme	255 000 \$
D}	Fonds de réserve pour immobilisations de production d'électricité	300 000 \$
E}	Fonds de réserve de fonctionnement de production d'électricité	-
Total des fonds proposés		1 805 000 \$

SOCIÉTÉS CONSTITUÉES PAR LE GOUVERNEMENT LOCAL

La municipalité compte quatre entreprises constituées en société.

Centre des arts La Petite Église d'Edmundston inc.

Incorporé en 2012, le Centre des arts La Petite Église d'Edmundston inc. est l'organisme responsable du développement, de la promotion et du soutien du secteur des arts et de la culture pour la municipalité. Situé dans une ancienne église au cœur du centre-ville (82, chemin Canada), le Centre est un espace dédié à la création, à la diffusion et à l'expérience des arts.

Le Centre des arts d'Edmundston offre une programmation professionnelle variée et de qualité pour tous, incluant des spectacles, des expositions, des ateliers de création et des activités de médiation culturelle. Il sert également d'incubateur à la création et au développement professionnel pour les artistes, artisans et créateurs du nord-ouest du Nouveau-Brunswick. Véritable carrefour de créativité, c'est ici que le public et les artistes de toutes les disciplines se rencontrent au quotidien, dans un espace convivial et inspirant.

Pour plus d'information sur le Centre des arts et sa programmation, visitez artsedmundston.ca ou téléphonez au 506-739-2127.

En 2024, l'organisme a tenu les réunions suivantes :

Membres	28/05/2024	17/12/2024
Lynne Beaulieu Picard, présidente	x	x
Nadia Bérubé, vice-présidente	x	a
Annie Côté, administratrice municipale	x	x
Marco Daigle, administrateur municipal	x	x
Janel Ouellet, administratrice	x	x
Richard Plourde, secrétaire/trésorier	a	x
Kim Savage, administratrice	-	-
x = présent a = absent		

Les états financiers de Centre des arts La Petite Église d'Edmundston inc. sont inclus à l'annexe B. À noter que leurs états financiers sont aussi consolidés à ceux de la municipalité à l'annexe A.

Gestion Edmundston Golf Management inc.

Incorporé en 2004, Gestion Edmundston Golf Management Inc. est responsable de la gestion et de l'administration du club de golf.

Vous pouvez vous informer sur leurs services en personne au 570, rue Victoria, à Edmundston ou sur le site Web : golfedmundston.com.

Leur conseil de direction était formé des administrateurs et administratrice suivants :

- Daniel Cyr
- Marco Daigle, trésorier
- Eric Desjardins, secrétaire
- Julie Lavoie, présidente
- Marc Michaud, vice-président
- Jean-Pierre Thériault

En 2024, l'organisme a tenu les réunions suivantes :

	27/03/2024	24/07/2024	28/08/2024	10/10/2024	27/11/2024	12/12/2024
Daniel Cyr	x	x	a	x	a	x
Marco Daigle	x	x	x	x	x	x
Eric Desjardins	a	a	x	x	a	a
Julie Lavoie	x	x	x	x	x	x
Marc Michaud	x	x	a	x	a	a
Jean-Pierre Thériault	x	x	x	x	a	x

a = absent x = présent

Les états financiers de Gestion Edmundston Golf Management Inc. sont inclus à l'annexe C. À noter que leurs états financiers sont aussi consolidés à ceux de la municipalité à l'annexe A.



Moitié-moitié Centre Jean-Daigle inc.

Incorporé en 2017, Moitié-moitié Centre Jean-Daigle inc. est responsable de la gestion et du contrôle des équipements et des collectes de fonds qui ont lieu au Centre Jean-Daigle ainsi que de verser les dons récoltés aux organismes sans but lucratif et communautaires qui tiennent des événements au Centre Jean-Daigle à Edmundston.

L'organisme a tenu deux réunions en 2024, soit le 20 février et le 4 juin et tous les membres étaient présents :

- Sébastien Breau, secrétaire
- Marco Daigle, président
- Marc Michaud, administrateur

L'organisme a remis les dons suivants :

Bénéficiaire	Objet	Avantage pour la municipalité	Montant
Amis et Amies du Blizzard inc.	Fonctionnement annuel	Développement de la jeunesse – secteur loisirs, sports, culture, vie communautaire	140 377 \$
As de St-Basile inc.	Fonctionnement annuel	Développement économique et touristique	6 830 \$
Club de patinage artistique d'Edmundston	Fonctionnement annuel	Développement de la jeunesse – secteur loisirs, sports, culture, vie communautaire	783 \$
Conseil des élèves CDJ	Fonctionnement annuel	Développement de la jeunesse – secteur loisirs, sports, culture, vie communautaire	2 163 \$
Pionniers du Nord-Ouest	Fonctionnement annuel	Développement de la jeunesse – secteur loisirs, sports, culture, vie communautaire	812 \$
Voyageurs du Nord-Ouest	Fonctionnement annuel	Développement économique et touristique	161 \$
TOTAL			151 126 \$

Les états financiers de Moitié-moitié Centre Jean-Daigle inc. sont inclus à l'annexe D. À noter que leurs états financiers sont aussi consolidés à ceux de la municipalité à l'annexe A.



Innovation, développement et événements Edmundston inc. (IDÉE)

IDÉE, aussi connue sous Évènements Edmundston, contribue à la mise en œuvre de la stratégie événementielle d'Edmundston, coordonne le calendrier événementiel et fait la promotion d'Edmundston comme destination de choix pour la tenue d'événements. Évènements Edmundston offre également un accompagnement aux organisateurs d'événements et offre un service de billetterie intégré.

Depuis le 1^{er} mai 2022, IDÉE est devenue une société constituée par la municipalité. Avant cette date, elle était gérée par un groupe de gens non affilié à la municipalité. En 2023, la vocation d'IDÉE a changé et sert à la gestion de la billetterie intégrée « Ticket Access ». La billetterie dessert le Centre des arts La Petite Église d'Edmundston inc. pour les spectacles professionnels et tout autre organisme nécessitant les besoins d'une billetterie pour accéder aux installations municipales.

Leur conseil de direction est formé des administrateurs et administratrices suivants :

- Annie Côté, administratrice
- Sebastien Breau, trésorier
- Marc Michaud, président
- Lucie Ringuette, administratrice

En 2024, l'organisme n'a pas tenu de réunion.

Les états financiers d'Innovation, développement et événements Edmundston inc. sont inclus à l'annexe E. À noter que leurs états financiers sont aussi consolidés à ceux de la municipalité à l'annexe A.

ANNEXE A – États financiers vérifiés de 2024 – Edmundston



EDMUNDSTON

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2024

TABLE DES MATIÈRES

Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 3
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS:	
État consolidé des résultats et excédent accumulé	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation de la dette nette	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés	8 - 40



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Monsieur le Maire de la ville d'Edmundston
et Membres du conseil municipal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Edmundston (ci-après "la municipalité"), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2024, et les états consolidés des résultats et excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'excédent accumulé, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés" du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre information

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité, dans ces états financiers, inclut certaines informations financières qui ne sont pas requises selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations ont été préparées selon le format prescrit par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nadeau Picard & Associés, CPA

Nadeau Picard & Associés, CPA
Comptables professionnels agréés

Edmundston, N.-B.
le 15 avril 2025

EDMUNDSTON**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET EXCÉDENT ACCUMULÉ**

Exercice clos le 31 décembre

	Budget (non audité) (note 26)	2024	2023
REVENUS			
Mandat d'impôts fonciers	29 793 723 \$	29 793 732 \$	28 069 812 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements (note 27)	1 249 334	1 307 243	1 218 341
Ventes de services et autres revenus (note 27)	4 505 643	4 828 378	4 737 617
Subvention de financement et de péréquation communautaire	5 890 726	5 890 704	6 200 712
Autres transferts gouvernementaux	116 242	5 276 152	5 367 835
Autres revenus propres sources (note 27)	739 529	1 401 025	997 119
Contribution des entrepreneurs et autres organismes	-	417 728	555 471
Frais aux usagers - Eau et égouts	6 718 486	6 669 686	6 721 093
Ventes utilité électrique - Distribution	33 560 080	35 651 252	32 939 072
Ventes utilité électrique - Génération	3 008 982	2 645 292	3 823 572
Revenus d'intérêts	236 000	1 330 448	1 376 135
	85 818 745	95 211 640	92 006 779
DÉPENSES (note 27)			
Services gouvernementaux généraux	5 646 186	5 562 923	5 035 339
Services de protection	11 855 698	11 780 717	9 475 783
Services de transport	11 149 682	12 261 543	11 800 053
Services d'hygiène	1 020 996	1 002 941	1 037 381
Services de développement	1 938 582	2 125 349	1 391 671
Services récréatifs et culturels	10 372 952	10 517 879	9 357 401
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	8 028 962	7 582 908	7 443 463
Utilité électrique - Distribution	33 557 498	35 807 688	32 172 234
Utilité électrique - Génération	2 149 503	1 758 063	2 099 434
Perte (gain) sur la disposition d'immobilisations corporelles	(18 000)	120 629	(163 942)
	85 702 059	88 520 640	79 648 817
EXCÉDENT POUR L'ANNÉE (note 26)	116 686 \$	6 691 000	12 357 962
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE		145 674 710	133 316 748
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE		152 365 710 \$	145 674 710 \$

EDMUNDSTON**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

Exercice clos le 31 décembre

2024**2023****ACTIFS FINANCIERS**

Encaisse (note 5)	24 835 540 \$	23 255 312 \$
Dépôts à terme (note 6)	395 000	95 000
Débiteurs		
Général	748 933	1 134 264
Eau et égouts	1 309 807	1 223 466
Utilité électrique	4 923 442	4 537 342
Gouvernement fédéral et ses agences (note 7)	320 267	508 561
Province du Nouveau-Brunswick (note 8)	5 553 392	2 790 994
	38 086 381	33 544 939

PASSIFS

Emprunt bancaire (note 16)	9 850 571	3 000 571
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 9)	12 975 006	11 857 290
Retenues de garantie	424 929	299 877
Revenus différés (note 10)	637 446	272 621
Déventures (note 11)	37 721 000	44 402 000
Congés de maladie (note 12)	3 157 000	3 157 000
	64 765 952	62 989 359

DETTE NETTE**(26 679 571)** (29 444 420)**ACTIFS NON FINANCIERS**

Immobilisations corporelles (note 21)	385 683 534	369 294 563
Amortissement cumulé (note 21)	(217 639 050)	(206 261 894)
	168 044 484	163 032 669

Stocks de fournitures	2 374 809	2 409 323
Frais payées d'avance	245 234	62 338
Excédent découlant du régime de retraite (note 13)	8 380 754	9 614 800
	11 000 797	12 086 461

179 045 281 175 119 130**EXCÉDENT ACCUMULÉ****152 365 710 \$** 145 674 710 \$

Approuvé par :

Maire

Trésorier



EDMUNDSTON**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**

Exercice clos le 31 décembre

Budget**2024****2023**

Excédent pour l'année	116 686 \$	6 691 000 \$	12 357 962 \$
Actifs en construction au début	-	3 105 382	2 150 671
Actifs en construction à la fin	-	(7 463 216)	(3 105 382)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 050 000)	(12 690 250)	(10 826 781)
Amortissement des immobilisations corporelles	11 903 537	11 903 537	12 078 040
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	18 000	12 103	266 498
Perte (gain) sur la vente d'immobilisations corporelles	-	120 629	(163 942)
	6 871 537	(5 011 815)	399 104
Acquisition de stocks de fournitures	-	(2 374 809)	(2 409 323)
Consommation des stocks de fournitures	-	2 409 323	2 074 619
Acquisition des frais payés d'avance	-	(245 234)	(62 338)
Utilisation des frais payés d'avance	-	62 338	135 640
Excédent découlant du régime de retraite à la fin	-	(8 380 754)	(9 614 800)
Excédent découlant du régime de retraite au début	-	9 614 800	5 724 697
	-	1 085 664	(4 151 505)
Diminution de la dette nette	6 988 223	2 764 849	8 605 561
Dette nette au début de l'exercice	(29 444 420)	(29 444 420)	(38 049 981)
Dette nette à la fin de l'exercice	(22 456 197) \$	(26 679 571) \$	(29 444 420) \$

EDMUNDSTON**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice clos le 31 décembre

2024**2023****Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation**

Excédent pour l'exercice	6 691 000 \$	12 357 962 \$
Éléments sans effets sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 903 537	12 078 040
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations corporelles	120 629	(163 942)
Variation nette des éléments du fonds de roulement (note 4)	32 043	(3 874 379)
	18 747 209	20 397 681

Activités d'investissement en immobilisations

Acquisition d'immobilisations corporelles	(17 048 084)	(11 781 492)
Cession d'immobilisations corporelles	12 103	266 498
	(17 035 981)	(11 514 994)

Activités de financement

Emprunt bancaire	6 850 000	(2 612 429)
Débetures	-	2 300 000
Remboursement de débetures	(6 681 000)	(6 839 000)
	169 000	(7 151 429)

Activités de placement

Placement et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(300 000)	205 000
---	------------------	---------

Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 580 228	1 936 258
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	23 255 312	21 319 054

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	24 835 540 \$	23 255 312 \$
---	----------------------	---------------

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La municipalité, fut incorporée comme ville par la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick en 1905 et a par la suite fait l'objet d'une fusion avec la Ville de Saint-Basile, le Village de Saint-Jacques et le Village de Verret en vertu de l'article 2 le 25 mai 1998 pour devenir Edmundston. Le 1er janvier 2023, Rivière-Verte et une partie des DSL de Saint-Jacques et de Saint-Joseph furent transférés à Edmundston en vertu de la Loi concernant la réforme de la gouvernance locale (projet de loi 82). En tant que municipalité, Edmundston est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la Loi canadienne de l'impôt sur le revenu. La municipalité s'est donnée l'énoncé de vision suivant : «Ouverte et inclusive, Durable et Prospère! ».

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la municipalité reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de CPA Canada.

Les états financiers présentés selon les normes du manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public portent surtout sur la situation financière d'Edmundston et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la municipalité sont les suivants:

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la municipalité et qui sont la propriété de la municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

Les entités incluses dans les états financiers sont les suivantes :

- Centre des Arts La Petite Église d'Edmundston Inc.
- Gestion Edmundston Golf Management Inc.
- Innovation, Développement et événements Edmundston (IDÉE) Inc.
- Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 14 novembre 2023 et par le Ministre des gouvernements locaux le 13 décembre 2023.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu à des transferts se produisent, à la condition que les transferts soient autorisés, que tous les critères d'admissibilité soient satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts reçus pour lesquels des dépenses n'ont pas encore eu lieu sont compris dans les revenus différés.

Comptabilisation des recettes

- a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'exercice auquel les frais connexes sont engagés.
- b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Revenus différés

Les revenus différés comprennent les subventions, les contributions et les autres sommes reçues de tierces parties en vertu de la législation, de règlements et d'ententes et qui peuvent seulement être utilisées pour certains programmes, pour l'achèvement de travaux particuliers ou pour l'achat d'immobilisations corporelles. Les revenus sont comptabilisés au cours de la période où les dépenses liées sont encourues. De plus, tous les fonds de parties externes et les revenus limités par entente ou législation sont comptabilisés comme revenus différés jusqu'à ce qu'ils soient utilisés pour les fins précisées.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Actif non financier

L'actif non financier n'est pas disponible pour dégager tout passif existant et il est conservé pour utilisation dans la prestation de services. Il a une durée utile allant au-delà de l'année courante et sa vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution de l'actif non financier au cours de l'année, ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représente l'évolution de l'actif financier net pour l'année.

Évaluation des stocks

Les stocks de fournitures sont constitués principalement de pièces et de matériaux d'entretien des routes, des systèmes d'eau et d'égout et énergie. Ils sont évalués au moindre du coût d'achat et de la valeur nette de réalisation selon la méthode du coût moyen pondéré.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS31 décembre 2024

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût d'achat, ce qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût d'achat, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit:

Type d'actif**Années**

Améliorations foncières

5-25 années

Bâtiments

20-60 années

Véhicules

7-25 années

Outillage et matériel

3-15 années

Installations de traitement

20-60 années

Installations électriques

20-60 années

Routes, rues, trottoirs, caniveaux et réseau eau et égouts

15-50 années

Actif en construction

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Contribution d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles reçues comme contributions sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de réception et elles sont aussi comptabilisées comme revenus.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de la valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Avantages futurs des employés

La municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, nets des actifs du régime. La municipalité a un avantage de congés de maladie tel que documenté dans la note 12 et un régime de retraite tel que documenté dans la note 13.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Information sectorielle

La municipalité est diversifiée et offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants:

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Service de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement

Cette section est responsable de la planification et du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Production d'électricité

Cette section est responsable de la fourniture de services d'électricité, y compris l'entretien des lignes électriques et installations électriques.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS31 décembre 2024

3. CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

Partenariats Public-Privé

Les modifications suivantes à la mise en application de la norme SP 3160 ont été publiées et sont applicables par la municipalité pour l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2024.

L'élément d'infrastructure, ou les améliorations apportées à un élément d'infrastructure existant, est comptabilisé comme une immobilisation corporelle (selon le chapitre SP 3150) lorsque les modalités et la substance économique du partenariat public-privé confèrent au partenaire le contrôle de l'objet et de l'utilisation de l'élément d'infrastructure, le contrôle de l'accès aux avantages économiques futurs et exposition aux risques liés à l'élément d'infrastructure et le contrôle de tout intérêt résiduel important dans l'élément d'infrastructure, s'il en est, à l'échéance du partenariat public-privé. Le passif découlant de la comptabilisation de l'immobilisations corporelles est un passif financier ou obligation de prestation.

L'élément d'infrastructure découlant d'un accord de partenariat public-privé est comptabilisé au coût qui représente la juste valeur à la date de comptabilisation. Elle est ensuite amortie sur la durée de vie de celle-ci. La comptabilisation initiale du passif ou obligation de prestation correspond à la valeur attribuée à l'élément d'infrastructure et l'évaluation ultérieure dépendra du fait que ces passifs correspondent à un passif financier ou à un obligation de prestation. Le passif financier est réglé lorsque l'entité du secteur public transfère de la trésorerie et l'obligation de prestation est réglé au fur et à mesure que l'entité du secteur public remplit ses obligations de prestations.

L'application de cette norme n'a eu aucun impact sur les états financiers de la municipalité pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Revenus

Les modifications suivantes à la mise en application de la norme SP 3400 ont été publiées et sont applicables par la municipalité pour l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2024.

Les revenus, y compris les gains, sont des augmentations des ressources économiques, sous forme d'augmentation d'actifs ou de diminutions de passifs, qui découlent des activités, des opérations ou des événements de l'exercice. L'application du chapitre 3400 requiert de distinguer les opérations avec contrepartie et les opérations sans contrepartie.

Une opération avec contrepartie est une opération dans le cadre de laquelle des biens ou des services sont fournis à un payeur en échange d'une valeur et une opération sans contrepartie est une opération ou un événement qui n'implique pas la transmission directe de biens ou de services au payeur, volontaire ou forcée.

La comptabilisation des revenus tirés d'opérations avec obligation de prestation sont constatés lorsque l'entité remplit l'obligation de prestation en fournissant les biens et services promis au payeur et la comptabilisation des revenus tirés d'opérations sans obligation de prestation sont constatés lorsque l'entité a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'une opération ou un événement passé est à l'origine d'un actif.

L'application de cette norme n'a eu aucun impact sur les états financiers de la municipalité pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

4. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

La variation nette des éléments composant le fonds de roulement se détaille comme suit:

	2024	2023
Comptes à recevoir	(2 661 214) \$	(2 086 713) \$
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	1 117 716	2 797 158
Retenues de garantie	125 052	(119 015)
Revenus différés	364 825	(149 405)
Stocks de fournitures	34 514	(344 642)
Frais payés d'avance	(182 896)	73 341
Excédent découlant du régime de retraite	1 234 046	(4 045 103)
	32 043 \$	(3 874 379) \$

5. ENCAISSE

	2024	2023
Encaisse - affectée	15 762 214 \$	13 828 078 \$
Encaisse - non affectée	9 073 326	9 427 234
	24 835 540 \$	23 255 312 \$

6. DÉPÔTS À TERME

	2024	2023
Dépôt à terme, 5,75 %, échéant en juin 2025	95 000 \$	95 000 \$
Dépôt à terme, 4,5 %, échéant en janvier 2026	300 000	-
	395 000 \$	95 000 \$

**7. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT
FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES**

	2024	2023
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	320 267 \$	478 261 \$
Agence de Promotion Économique du Canada Atlantique (APÉCA)	-	30 300
	320 267 \$	508 561 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

**8. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

	2024	2023
Société de développement régional	2 733 202 \$	2 431 207 \$
Ministère des Transports et Infrastructures	-	359 787
Ministère des finances	2 820 190	-
	5 553 392 \$	2 790 994 \$

**9. COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES
DE FONCTIONNEMENT**

	2024	2023
Comptes fournisseurs et charges à payer	9 806 267 \$	8 658 796 \$
Salaires à payer	1 040 842	941 059
Intérêts courus	79 853	97 919
Sommes à remettre à l'état	935 952	1 208 007
Dépôts des abonnés	670 651	642 824
Dépôt des entrepreneurs	441 441	308 685
	12 975 006 \$	11 857 290 \$

10. REVENUS DIFFÉRÉS

	2024	2023
Transferts gouvernementaux différés	635 098 \$	98 107 \$
Revenus différés général	2 348	174 514
	637 446 \$	272 621 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

11. DÉBENTURES	2024	2023
FONDS GÉNÉRAL POUR IMMOBILISATIONS		
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
BY42, 0,5 % - 0,95 %, échu en 2024, DC #20-0029 et #20-0033	- \$	12 000 \$
BM3, 0,95 % - 2,8 % échéant en 2025, DC #05-0015, #13-0027, #14-0001 et #14-0026	286 000	564 000
BO5, 1,45 % - 2,9 %, échéant en 2026, DC #15-0023	155 000	230 000
BP4, 1,2 % - 2,95 %, échéant en 2026, DC #16-0009	217 000	321 000
BK36, 1,15 % - 3,65 %, échéant en 2026, DC #13-0045	54 000	80 000
BG4, 1,65 % - 3,8 %, échéant en 2027, DC #10-0022, #10-0071, #11-0004, #11-0051, #11-0072, #11-0110, et #12-0005	1 493 000	1 657 000
BQ4, 1,2 % - 2,7 % échéant en 2027, DC #15-0023 et #16-0009	601 000	792 000
BW7, 1,95 % - 2,45 % échéant en 2029, DC #18-0016	861 000	1 083 000
BZ5, 0,3 % - 2,3 %, échéant en 2031, DC #09-0032 et #10-0071	2 924 000	3 320 000
CB4, 3,005 % - 4,083 %, échéant en 2032, DC #19-0018, #20-0008 et #21-0003	2 441 000	2 834 000
BH7, 1,35 % - 3,8 %, échéant en 2032, DC #11-0004, #11-0051 et #11-0110	94 000	104 000
CC24, 3,95 % - 4,7 %, échéant en 2032, DC #19-0080	37 000	41 000
BI3, 1,35 % - 4 %, échéant en 2033, DC #11-0051, #11-0072, #12-0024 et #12-0044	529 000	578 000
CD5, 4,048 % - 5,115 %, échéant en 2033, DC #20-0008, #20-0022 et #21-0003	2 056 000	2 300 000
BK1, 1,15 % - 4,15 % échéant en 2034, DC #11-0004, #11-0110, #12-0024, #12-0083, #13-0027, #13-0047, #13-0054 et #13-0060	316 000	624 000
BY7, 0,5 % - 2,3 %, échéant en 2035, DC #09-0032, #17-0010, #18-0016, #19-0018 et #20-0022	2 564 000	3 054 000
BU5, 2,55 % - 3,7 %, échéant en 2038, DC #15-0083, #16-0009, #17-0010 et #17-0085	3 591 000	3 952 000
	18 219 000 \$	21 546 000 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

11. DÉBENTURES (suite)	2024	2023
FONDS POUR IMMOBILISATIONS DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES		
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
BK2, 1,15 % - 3,45 %, échu en 2024, DC #11-0051, #12-0024 et #13-0027	- \$	146 000 \$
BV5, 2,05 % - 2,3 % échu en 2024, DC #07-0022	-	34 000
BM4, 0,95 % - 2,8 %, échéant en 2025, DC #13-0027 et #14-0026	29 000	57 000
BP6, 1,2 % - 2,95 %, échéant en 2026, DC #05-0034, #13-0027, #14-0026 et #15-0023	191 000	283 000
BU6, 2,55 % - 3,4 %, échéant en 2028, DC #14-0026 et #16-0009	180 000	221 000
BJ41, 1,25 % - 4,15 %, échéant en 2028, DC #11-0027	163 000	200 000
BW8, 1,95 % - 2,45 % échéant en 2029, DC #16-0009, #17-0059 et #18-0016	280 000	362 000
BV38, 2,05 % - 2,85 %, échéant en 2029, DC #06-0004	184 000	218 000
BW48, 1,95 % - 2,45 %, échéant en 2029, DC #18-0043	53 000	63 000
BY08, 0,5 % - 1,8 %, échéant en 2030, DC #18-0016 et #19-0018	148 000	193 000
	1 228 000 \$	1 777 000 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

11. DÉBENTURES (suite)**2024****2023****FONDS POUR IMMOBILISATIONS DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ****Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick**

BK3, 1,15 % - 3,45 %, échu en 2024, DC #11-0051, #12-0024 et #12-0040	- \$	224 000 \$
BG6, 1,65 % - 3,8 %, échéant en 2027, DC #09-0076	567 000	629 000
BV6, 2,05 % - 2,85 % échéant en 2029, DC #14-0026, #15-0023, #17-0010 et #18-0016	415 000	503 000
BY9, 0,5 % - 1,8 %, échéant en 2030, DC #09-0076	2 944 000	3 415 000
BM5, 0,95 % - 3,25 %, échéant en 2030, DC #05-0004, #12-0040 et #13-0027	978 000	1 196 000
BP6, 1,2 % - 3,55 %, échéant en 2031, DC #05-0004, #05-0034 et #16-0070	7 986 000	9 000 000
BZ6, 0,3 % - 2,3 % échéant en 2031, DC #09-0076 et #09-0137	3 825 000	4 343 000
BH9, 1,35 % - 3,8 %, échéant en 2032, DC #10-0022, #11-0051 et #12-0006	1 042 000	1 153 000
BQ6, 1,2 % - 3,3 %, échéant en 2032, DC #13-0027	517 000	616 000
	18 274 000 \$	21 079 000 \$
	37 721 000 \$	44 402 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour les débentures.

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants:

	Général pour immobilisations	Immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	Immobilisations de production d'électricité	Total
2025	3 064 000 \$	347 000 \$	2 621 000 \$	6 032 000 \$
2026	2 695 000 \$	302 000 \$	2 592 000 \$	5 589 000 \$
2027	3 508 000 \$	212 000 \$	3 017 000 \$	6 737 000 \$
2028	1 988 000 \$	217 000 \$	2 576 000 \$	4 781 000 \$
2029	1 670 000 \$	129 000 \$	2 643 000 \$	4 442 000 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS31 décembre 2024

12. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La municipalité offre un congé de maladie qui se cumule à raison d'une journée par mois pour les cadres municipaux et les employés du Local 60 (cols bleus et blancs). Les employés cadres peuvent cumuler un maximum de 260 jours de congés de maladie tandis que les employés du Local 60 (cols bleus et blancs) peuvent cumuler jusqu'à un maximum de 130 jours. La municipalité offre aussi un congé de maladie qui se cumule à raison de 10 heures par mois pour les pompiers du Local 60. Ces pompiers du Local 60 peuvent cumuler un maximum de 2 080 heures. La municipalité offre un congé de maladie qui se cumule à raison de 10 heures par mois pour les policiers du Local 558 jusqu'à un maximum de 2 080 heures. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie cumulé.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des 199 employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode de répartition des prestations projetées au prorata des services. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant les événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêt, les salaires, le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la municipalité.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- taux d'actualisation des engagements de 5 %;
- taux d'augmentation annuel des salaires de 3,5 %;
- l'âge du décès a été déterminé selon la Table CPM 2014 pour le secteur public, projeté selon l'année de naissance à l'aide de l'échelle d'amélioration B, rajustée selon la taille;
- l'âge de sortie a été déterminé selon les taux liés à l'âge;
- l'âge de retraite a été déterminé selon les taux liés à l'âge et au service, et
- nombre de jours de congés de maladie utilisés par année :
 - Personnel cadre : 4,6
 - Local 60 (cols bleus et blancs) : 9,3
 - Local 60 (pompiers) : 6,4
 - Local 558 (policiers) : 6,3

Les congés de maladie sont des avantages non financés. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Le passif non capitalisé était estimé à 3 157 000 \$ au 31 décembre 2024 (3 157 000 \$ au 31 décembre 2023).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

13. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER

Régime de retraite à prestations déterminées

La municipalité finance un régime de retraite contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés. La moyenne d'âge des 202 employés couverts par le régime est de 45,3 ans. Actuellement, le régime profite à 167 retraités ayant un âge moyen de 70,9 ans.

Retraite normale

La date normale de retraite est le premier jour du mois qui coïncide avec ou qui suit le soixante-cinquième anniversaire de naissance du participant.

Retraite anticipée

Le participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois compris dans la période de dix années précédant la date normale de retraite.

Les montants des cotisations à payer afin de capitaliser les prestations relatives au service accompli par les participants sont déterminés comme suit pour les employés autres que les cadres désignés :

- Les cotisations salariales : 9 % du salaire.
- La cotisation patronale : 2,95 % de la masse salariale.

De plus, la cotisation annuelle d'équilibre au montant de 390 739 \$ et les frais non liés aux placements au montant de 150 000 \$ sont assumés par l'employeur.

Les paiements de prestations aux retraités pendant l'année représentent environ 3 778 176 \$ (3 857 000 \$ en 2023). L'actif du fonds de pension est investi dans des actions canadiennes, des actions étrangères, des titres à revenus fixes et des placements à court terme.

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites annuellement à l'aide de la méthode de répartition des prestations projetées. La plus récente évaluation actuarielle a été effectuée le 31 décembre 2023 et, à ce moment, le régime de retraite avait un excédent actuariel au titre des prestations constituées de 8 380 754 \$.

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêt, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la municipalité.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

13. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER (suite)

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- le taux d'actualisation des engagements est de 6,3 %;
- le taux d'augmentation des salaires est de 3,5 % (néant pour les participants invalides);
- le taux d'augmentation du maximum des gains admissibles (MGA) est de 3 %;
- le taux d'augmentation du plafond de rente de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada est de 3 %;
- le taux d'inflation attendu est de 2 %;
- le taux d'indexation des rentes pour lesquelles une revalorisation est prévue est de 0,2 % sauf pour les rentes au titre des services auprès de Saint-Basile qui sont indexées à 2 % par année;
- le taux d'intérêt sur les cotisations salariales est de 3 %.

Les contributions combinées de l'employeur et des employés cette année étaient d'environ 3 455 645 \$ (3 543 010 \$ en 2023).

Les actuaires de la municipalité n'ont pas encore fait, en date des états financiers, l'évaluation actuarielle afin de déterminer la position du régime au 31 décembre 2024.

L'état de la situation financière du régime au 31 décembre 2023 était la suivante:

Actifs de continuité	85 746 185 \$
Passif actuariel	
Participants actifs et invalides	29 549 164
Participants retraités et bénéficiaires	47 700 466
Participants sortis avec droits acquis	115 801
Passif actuariel total	77 365 431
Excédent du régime	8 380 754 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS31 décembre 2024

14. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la municipalité peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2024, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la municipalité maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

De plus, la municipalité garantit la marge de crédit de l'organisme Gestion Edmundston Golf Management Inc. Le risque maximal en vertu de cette garantie est de 140 000 \$, cependant le montant maximal permis est de 40 000 \$. La municipalité estime que la probabilité d'avoir à engager des coûts importants en raison de cette garantie est faible.

15. ENGAGEMENTS

La municipalité s'est engagée par contrat jusqu'en 2028. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 1 915 007 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2025 -	787 687	\$
2026 -	646 675	\$
2027 -	318 440	\$
2028 -	162 205	\$

Les engagements pour l'entretien et le déblaiement de la neige et pour l'enlèvement et le transport des ordures ménagères seront renouvelables annuellement avec un accord mutuel entre la municipalité et les contracteurs.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

16. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

La municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme comme suit :

Fonds général pour immobilisations :

DC #22-0004	3 393 524 \$
DC #23-0003	3 229 500
DC #19-0080	80 000
DC #22-0079 (Financement intérimaire)	1 207 000
DC #24-0006	2 352 000

10 262 024

Utilisé sous forme d'emprunts bancaires

4 012 571

Non utilisé

6 249 453 \$

Fonds général de fonctionnement :

Autorisé

1 000 000 \$

Utilisé sous forme d'emprunts bancaires

-

Non utilisé

1 000 000 \$

Fonds pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées :

DC #19-0018	125 000 \$
DC #20-0008	350 000
DC #21-0003	375 000
DC #22-0004	1 247 000
DC #23-0003	967 000
DC #22-0079 (Financement intérimaire)	1 079 000
DC #24-0006	200 000

4 343 000

Utilisé sous forme d'emprunts bancaires

750 000

Non utilisé

3 593 000 \$

Fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées :

Autorisé

1 000 000 \$

Utilisé sous forme d'emprunts bancaires

754 000

Non utilisé

246 000 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

16. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME (suite)

Fonds pour immobilisations de production d'électricité :	
DC #19-0018	445 000 \$
DC #20-0008	240 000
DC #21-0003	486 000
DC #22-0004	750 000
DC #23-0003	425 000
DC #23-0037 et #23-0038 (Financement intérimaire)	7 000 000
DC #24-0007	255 000
	9 601 000
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	2 910 000
Non utilisé	6 691 000 \$
Fonds de fonctionnement de production d'électricité :	
Autorisé	4 500 000 \$
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	1 424 000
Non utilisé	3 076 000 \$

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur la gouvernance locale*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général de fonctionnement sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'exercice. En 2024, la municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt interfonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés l'exercice suivant à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants à payer ou à recevoir entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS31 décembre 2024

**17. EXCÉDENT/DÉFICIT AU FONDS DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES
D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES**

La *Loi sur la gouvernance locale* exige que les excédents/déficits au fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter du deuxième exercice suivant. L'excédent/déficit à la fin de l'exercice est le suivant:

	2024	2023
2024 - Excédent	34 131 \$	- \$
2023 - Excédent	23 623	80 105
2022 - Excédent	-	23 623
	57 754 \$	103 728 \$

18. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau respectent les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur la gouvernance locale* et est déterminé en fonction du pourcentage applicable de dépenses du réseau d'eau pour la population.

19. PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La municipalité respecte les normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public (le Manuel). La municipalité est aussi tenue de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les méthodes comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles, les virements gouvernementaux et les frais à payer pour la caisse de retraite et les avantages complémentaires de retraite.

La note 23 présente un rapprochement de la présentation des fonds exigée par la province du Nouveau-Brunswick et de la présentation selon le Manuel pour l'exercice considéré.

20. CHIFFRES COMPARATIFS

Certain chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

21. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Améliorations foncières	Bâtiments *	Véhicules	Outillage et matériel	Installations de traitement	Installations électriques	Immobilisations linéaires **	Actifs en construction	Total 2024	Total 2023
Coût											
Solde d'ouverture	9 805 393 \$	16 699 920 \$	73 971 049 \$	15 172 518 \$	21 079 866 \$	11 279 892 \$	69 339 797 \$	148 840 746 \$	3 105 382 \$	369 294 563 \$	358 946 545 \$
Acquisitions nettes	499 693	1 596 533	1 248 408	1 183 560	2 021 011	205 634	465 451	5 469 960	4 357 834	17 048 084	11 781 492
Dispositions	(75 745)	(60 000)	-	(386 370)	-	-	-	(136 998)	-	(659 113)	(1 433 474)
Solde de fermeture	10 229 341	18 236 453	75 219 457	15 969 708	23 100 877	11 485 526	69 805 248	154 173 708	7 463 216	385 683 534	369 294 563
Amortissement cumulé											
Solde d'ouverture	-	8 841 196	37 295 455	6 833 088	13 516 345	8 817 194	30 537 711	100 420 905	-	206 261 894	195 514 772
Amortissement durant l'exercice	-	703 762	2 514 293	1 050 621	1 287 422	210 377	2 012 606	4 124 456	-	11 903 537	12 078 040
Amortissement cumulé sur dispositions	-	(46 454)	-	(359 738)	-	-	-	(120 189)	-	(526 381)	(1 330 918)
Solde de fermeture	-	9 498 504	39 809 748	7 523 971	14 803 767	9 027 571	32 550 317	104 425 172	-	217 639 050	206 261 894
Valeur nette des immobilisations corporelles	10 229 341 \$	8 737 949 \$	35 409 709 \$	8 445 737 \$	8 297 110 \$	2 457 955 \$	37 254 931 \$	49 748 536 \$	7 463 216 \$	168 044 484 \$	163 032 669 \$
Composé de:											
Fonds général pour immobilisations	7 464 843 \$	6 001 513 \$	32 068 362 \$	6 852 675 \$	5 173 253 \$	- \$	- \$	34 590 022 \$	972 761 \$	93 123 429 \$	92 514 807 \$
Fonds pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	1 973 407	2 294 240	1 910 157	631 010	1 423 550	2 457 955	-	15 158 514	188 520	26 037 353	25 361 464
Fonds pour immobilisations de production d'électricité	778 691	141 858	1 335 902	848 408	1 277 642	-	37 254 931	-	6 301 935	47 939 367	44 216 664
Fonds réserve	12 400	-	-	-	-	-	-	-	-	12 400	12 400
Entités contrôlées	-	300 338	95 288	113 644	422 665	-	-	-	-	931 935	927 334
	10 229 341 \$	8 737 949 \$	35 409 709 \$	8 445 737 \$	8 297 110 \$	2 457 955 \$	37 254 931 \$	49 748 536 \$	7 463 216 \$	168 044 484 \$	163 032 669 \$

*Les bâtiments incluent des œuvres d'arts d'un montant de 246 715 \$ qui ne sont pas amortissables.

**Les immobilisations linéaires incluent: Routes, rues, trottoirs caniveaux et réseau eau et égouts.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

22. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Services gouvernementaux généraux	Protection	Transport	Hygiène	Développement	Récréatifs et culturel	Services d'appro- visionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	Production d'électricité	Réserves	Total 2024	Total 2023
Revenus											
Mandat d'impôts fonciers *	4 006 778 \$	8 413 317 \$	7 912 297 \$	724 543 \$	1 375 702 \$	7 361 095 \$	- \$	- \$	- \$	29 793 732 \$	28 069 812 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	906 873	400 370	-	-	-	-	-	-	1 307 243	1 218 341
Ventes de services, amendes et autres revenus	559 925	-	-	-	154 301	3 219 322	-	894 830	-	4 828 378	4 737 617
Subvention de financement et de péréquation communautaire *	792 205	1 663 449	1 564 389	143 254	271 999	1 455 408	-	-	-	5 890 704	6 200 712
Autres transferts gouvernementaux	1 365 612	237 537	1 625 343	-	88 482	98 018	1 195 790	665 370	-	5 276 152	5 367 835
Autres revenus propres sources	592 195	435 649	266 237	55 908	6 606	-	44 430	-	-	1 401 025	997 119
Contributions des entrepreneurs et autres organismes	-	-	-	-	-	227 897	189 831	-	-	417 728	555 471
Frais aux usagers - Eau et égout	-	-	-	-	-	-	7 262 686	-	-	7 262 686	7 314 093
Ventes utilité électrique - Dist.	-	-	-	-	-	-	-	35 651 252	-	35 651 252	32 939 072
Ventes utilité électrique - Gén.	-	-	-	-	-	-	-	2 645 292	-	2 645 292	3 823 572
Revenus d'intérêts	584 578	-	-	-	-	-	36 822	-	709 048	1 330 448	1 376 135
	7 901 293	11 656 825	11 768 636	923 705	1 897 090	12 361 740	8 729 559	39 856 744	709 048	95 804 640	92 599 779
Dépenses											
Salaires et bénéfices	3 704 261	8 324 892	4 399 209	-	786 862	3 465 574	1 651 496	2 130 989	-	24 463 283	23 502 308
Biens et services	1 743 675	2 370 035	3 952 833	1 002 941	1 221 126	4 850 305	3 742 231	32 388 474	-	51 271 620	43 592 855
Amortissement	604 705	938 923	3 655 223	-	110 467	2 048 077	2 142 852	2 403 290	-	11 903 537	12 035 495
Intérêts	103 282	146 867	254 278	-	6 894	153 923	46 329	642 998	-	1 354 571	1 500 639
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	121 039	-	-	-	-	(410)	-	-	-	120 629	(163 942)
	6 276 962	11 780 717	12 261 543	1 002 941	2 125 349	10 517 469	7 582 908	37 565 751	-	89 113 640	80 467 355
Excédent (déficit) pour l'année	1 624 331 \$	(123 892) \$	(492 907) \$	(79 236) \$	(228 259) \$	1 844 271 \$	1 146 651 \$	2 290 993 \$	709 048 \$	6 691 000 \$	12 132 424 \$

*Pour les fins de la présentation sectorielle, le mandat d'impôts fonciers ainsi que les subventions de financement et de péréquation communautaire ont été répartis entre les différents départements selon les dépenses budgétées.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

23. TABLEAU DE LA RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

	Général de fonctionnement	Général pour immobilisations	Fonctionnement des services- d'approvision- nement en eau et d'évacuation des eaux usées	Immobilisations des services d'approvision- nement en eau et d'évacuation des eaux usées	Fonctionnement de production d'électricité	Immobilisations de production d'électricité	Réserves	Entités contrôlées	Total
Excédent (déficit) par fonds pour l'année 2024	8 423 834 \$	(5 739 792) \$	1 953 903 \$	(997 082) \$	4 027 222 \$	(1 737 920) \$	709 048 \$	51 787 \$	6 691 000 \$
Ajustement à l'excédent (déficit) de 2024 pour les exigences du CCSP									
Excédent d'avant dernière année	5 169	-	2 074	-	41 657	-	-	-	48 900
Transferts entre fonds									
Fonds de général de fonctionnement au fonds général pour immobilisations	(4 750 000)	4 750 000	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées au fonds pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	-	-	(1 270 000)	1 270 000	-	-	-	-	-
Fonds de fonctionnement de production d'électricité au fonds pour immobilisations de production d'électricité	-	-	-	-	(1 300 000)	1 300 000	-	-	-
Fonds général de fonctionnement au fonds de réserve général pour immobilisations	(1 625 000)	-	-	-	-	-	1 625 000	-	-
Fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées au fonds de réserve pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	-	-	(200 000)	-	-	-	200 000	-	-
SOLDE À REPORTER	(6 369 831) \$	4 750 000 \$	(1 467 926) \$	1 270 000 \$	(1 258 343) \$	1 300 000 \$	1 825 000 \$	- \$	48 900 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

23. TABLEAU DE LA RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ (suite)

	Général de fonctionnement	Général pour immobilisations	Fonctionnement des services- d'approvision- nement en eau et d'évacuation des eaux usées	Immobilisations des services d'approvision- nement en eau et d'évacuation des eaux usées	Fonctionnement de production d'électricité	Immobilisations de production d'électricité	Réserves	Entités contrôlées	Total
SOLDE REPORTÉ	(6 369 831) \$	4 750 000 \$	(1 467 926) \$	1 270 000 \$	(1 258 343) \$	1 300 000 \$	1 825 000 \$	- \$	48 900 \$
Fonds général de réserve général pour immobilisations au fonds général de fonctionnement	250 000	-	-	-	-	-	(250 000)	-	-
Fonds général de réserve général pour immobilisations au fonds général de fonctionnement	250 000	-	-	-	-	-	(250 000)	-	-
Fonds de réserve de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées (Rivière-Verte) au fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	-	-	30 000	-	-	-	(30 000)	-	-
Remboursements du capital des dettes à long terme	(3 327 000)	3 327 000	(549 000)	549 000	(2 805 000)	2 805 000	-	-	-
Provision pour obligation découlant du régime de retraite	1 043 240	-	83 310	-	107 497	-	-	-	1 234 047
Provision pour congées de maladies courus	(202 317)	-	(16 156)	-	(20 347)	-	-	-	(238 820)
Dépenses d'amortissement	-	7 126 952	-	2 460 872	-	2 447 671	-	-	12 035 495
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année	(8 355 908)	15 203 952	(1 919 772)	4 279 872	(3 976 193)	6 552 671	1 295 000	-	13 079 622
Excédent des fonds pour l'année	67 926 \$	9 464 160 \$	34 131 \$	3 282 790 \$	51 029 \$	4 814 751 \$	2 004 048 \$	51 787 \$	19 770 622 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

24. ÉTAT DES RÉSERVES

	Réserve Général de Fonctionnement	Réserve Général pour Immobilisations	Réserve Fonctionnement des services d'appro- visionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	Réserve Immobilisations des services d'appro- visionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	Réserve Fonctionnement de production d'électricité	Réserve Immobilisations de production d'électricité	Total 2024	Total 2023
Actifs								
Encaisse	2 097 325 \$	4 958 743 \$	407 134 \$	2 896 004 \$	1 618 363 \$	3 784 644 \$	15 762 213 \$	13 828 078 \$
Terrain d'utilité publique	-	-	-	12 400	-	-	12 400	12 400
Excédent accumulé	2 097 325 \$	4 958 743 \$	407 134 \$	2 908 404 \$	1 618 363 \$	3 784 644 \$	15 774 613 \$	13 840 478 \$
Revenus								
Intérêts	9 029 \$	229 935 \$	24 188 \$	123 000 \$	96 717 \$	226 179 \$	709 048 \$	558 770 \$
Transferts interfonds	-	1 125 000	(30 000)	200 000	-	-	1 295 000	2 679 375
Excédent (déficit) pour l'année	9 029 \$	1 354 935 \$	(5 812) \$	323 000 \$	96 717 \$	226 179 \$	2 004 048 \$	3 238 145 \$

Respect de la limite budgétaire

La réserve du fonds général de fonctionnement et la réserve du fonds de fonctionnement de production d'électricité respecte la limite budgétaire de 5 p. 100 prévue par la Loi sur la gouvernance locale. Par contre, la réserve de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées dépassent la limite permise.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

24. ÉTAT DES RÉSERVES (suite)

Résolution du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves :

Proposé par le conseiller Éric Desjardins, appuyé par la conseillère Denise Landry-Nadeau que 250 000 \$ sera transféré du fonds de réserve général pour immobilisations au fonds général de fonctionnement. (#2023-130)

Proposé par le conseiller Éric Desjardins, appuyé par la conseillère Denise Landry-Nadeau que 30 000 \$ sera transféré du fonds de réserve de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées de Rivière-Verte au fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées de Rivière-Verte. (#2023-145)

Proposé par le conseillère Sylvie St-Onge-Morneau, appuyé par le conseiller Éric Desjardins que 250 000 \$ sera transféré du fonds de réserve général pour immobilisations au fonds général de fonctionnement. (#2024-088)

Proposé par le conseiller Eric McGuire, appuyé par la conseillère Diane Bélanger-Nadeau que 1 625 000 \$ sera transféré du fonds général de fonctionnement au fonds de réserve général pour immobilisations. (#2024-146)

Proposé par le conseillère Lisa Parent, appuyé par la conseillère Karen Power que 200 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées au fonds de réserve d'immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées. (#2024-147)

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à la réunion ordinaire publique du Conseil le 19 septembre 2023, la réunion extraordinaire publique du Conseil le 14 novembre 2023 et à la réunion ordinaire publique du Conseil le 17 décembre 2024.

Marc Michaud
Directeur général et greffier
Edmundston

Date

8/04/2025



EDMUNDSTON

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

25. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DES ENTITÉS CONTROLÉES

	Innovation, Développement et événements Edmundston (IDÉE) Inc.	Gestion Edmundston Golf Management Inc.	Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.	Centre des Arts La Petite Église d'Edmundston Inc.	Total 2024	Total 2023
Actifs	517 975 \$	1 287 150 \$	30 524 \$	630 527 \$	2 466 176 \$	2 261 147 \$
Passifs	380 143	148 093	23 147	25 451	576 834	423 593
Excédent accumulé	137 832 \$	1 139 057 \$	7 377 \$	605 076 \$	1 889 342 \$	1 837 554 \$
Revenus	76 253 \$	988 647 \$	367 370 \$	479 328 \$	1 911 598 \$	1 894 947 \$
Dépenses	62 166	946 021	364 139	487 485	1 859 811	1 708 966
Excédent (déficit) pour l'année	14 087 \$	42 626 \$	3 231 \$	(8 157) \$	51 787 \$	185 981 \$

Les entités mentionnées ci-dessus sont incluses dans les états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

26. CONCILIATION DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT APPROUVÉS AU BUDGET DU SECTEUR PUBLIC

	Général de fonctionnement	Fonctionnement des services d'approvision- nement en eau et d'évacuation des eaux usées	Fonctionnement de production d'électricité	Amortissement des immobilisations	Entités contrôlées	Transferts	Total
Revenus							
Mandat d'impôts fonciers	29 793 723 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	29 793 723 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	1 249 334	-	-	-	-	-	1 249 334
Vente de services, amendes et autres revenus	1 758 786	-	797 992	-	1 948 865	-	4 505 643
Subvention de financement et de péréquation communautaire	5 890 726	-	-	-	-	-	5 890 726
Autres transferts gouvernementaux	25 801	-	-	-	90 441	-	116 242
Autres revenus propres sources	683 979	55 550	-	-	-	-	739 529
Frais aux usagers - Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	7 311 486	-	-	-	(593 000)	6 718 486
Ventes utilité électrique - Distribution	-	-	33 560 080	-	-	-	33 560 080
Ventes utilité électrique - Génération	-	-	3 008 982	-	-	-	3 008 982
Revenus d'intérêts	200 000	36 000	-	-	-	-	236 000
Excédent d'avant dernière année	5 169	2 074	41 657	-	-	(48 900)	-
	39 607 518	7 405 110	37 408 711	-	2 039 306	(641 900)	85 818 745

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

26. CONCILIATION DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT APPROUVÉS AU BUDGET DU SECTEUR PUBLIC (suite)

	Général de fonctionnement	Fonctionnement des services d'approvision- nement en eau et d'évacuation des eaux usées	Fonctionnement de production d'électricité	Amortissement des immobilisations	Entités contrôlées	Transferts	Total
Dépenses							
Services gouvernementaux généraux	4 858 188	-	-	604 705	-	183 293	5 646 186
Services de protection	11 351 516	-	-	938 923	-	(434 741)	11 855 698
Services de transport	7 220 459	-	-	3 655 223	-	274 000	11 149 682
Services d'hygiène	1 020 996	-	-	-	-	-	1 020 996
Services de développement	1 820 686	-	-	110 467	-	7 429	1 938 582
Services récréatifs et culturels	6 352 831	-	-	2 048 077	1 806 183	165 861	10 372 952
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	5 720 972	-	2 142 852	-	165 138	8 028 962
Utilité électrique - Distribution	-	-	31 555 503	1 583 170	-	418 825	33 557 498
Utilité électrique - Génération	-	-	1 094 262	820 120	-	235 121	2 149 503
Frais du service de la dette							
Paiements des débetures et des dettes à long terme	3 327 000	549 000	2 805 000	-	-	(6 681 000)	-
Intérêts, frais bancaires et frais de débetures	768 842	99 138	603 946	-	-	(1 471 926)	-
Escomptes et mauvaises créances	20 000	66 000	50 000	-	-	(136 000)	-
Transfert du fonds général de fonctionnement au fonds général pour immobilisations	2 800 000	-	-	-	-	(2 800 000)	-
Transfert du fonds général de fonctionnemnt au fonds de réserve général de fonctionnement	125 000	-	-	-	-	(125 000)	-
Transfert du fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées fonds pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	-	950 000	-	-	-	(950 000)	-
Transfert du fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées au fonds de réserve pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	-	20 000	-	-	-	(20 000)	-
Transfert du fonds de fonctionnement de production d'électricité au fonds pour immobilisations de production d'électricité	-	-	1 300 000	-	-	(1 300 000)	-
Transfert du fonds de réerve général de fonctionnement au fonds général de fonctionnement	(40 000)	-	-	-	-	40 000	-
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(18 000)	-	-	-	-	-	(18 000)
	39 607 518	7 405 110	37 408 711	11 903 537	1 806 183	(12 429 000)	85 702 059
Excédent (déficit)	- \$	- \$	- \$	(11 903 537) \$	233 123 \$	11 787 100 \$	116 686 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

27. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES

	Budget (non-audité)	2024	2023
<i>PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS</i>			
Province du Nouveau-Brunswick			
Incendies	291 727 \$	308 141 \$	267 959 \$
Police	5 000	5 780	5 000
Transport	377 000	400 370	376 352
Centre de communication	575 607	592 952	569 030
	1 249 334 \$	1 307 243 \$	1 218 341 \$
<i>VENTES DE SERVICES ET AUTRES REVENUS</i>			
Arénas	156 000 \$	190 229 \$	175 064 \$
Centre Jean-Daigle	626 640	702 678	613 454
Pavillon sportif	308 500	355 646	321 252
Golf	952 814	965 558	913 588
Services récréatifs	16 500	14 140	8 363
Services culturels	94 946	101 275	96 166
Frais de services	50 000	84 748	70 574
Location d'équipement	437 913	483 573	437 828
Licences, permis et amendes	140 000	154 301	192 760
Vente et location d'équipements	326 279	343 570	394 202
Taxe d'hébergement	400 000	559 925	624 159
Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.	418 051	367 370	409 887
Innovation, Développement et événements			
Edmundston (IDÉE) Inc.	31 000	76 253	45 795
Centre des Arts la Petite Église d'Edmundston Inc.	547 000	429 112	434 525
	4 505 643 \$	4 828 378 \$	4 737 617 \$
<i>AUTRES REVENUS PROPRES SOURCES</i>			
Autres revenus	53 450 \$	541 766 \$	106 258 \$
Autres revenus - Police	411 587	435 649	421 191
Autres revenus - Services d'eau et d'égouts	30 000	18 880	163 447
Voirie	135 000	235 222	187 643
Loyer - Bâtiments	26 700	28 295	26 781
Services administratifs	-	7 595	6 955
Épuration et écoulement	25 550	25 550	25 550
Services techniques	57 242	108 068	59 294
	739 529 \$	1 401 025 \$	997 119 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

27. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)

	Budget (non-audit�)	2024	2023
<i>SERVICES GOUVERNEMENTAUX G�N�RAUX</i>			
L�gislative			
Maire	73 450 \$	72 840 \$	70 120 \$
Conseillers	97 785	107 812	151 936
Autres frais l�gislatifs	150 512	162 878	141 144
	321 747	343 530	363 200
Administration			
Administration	661 379	652 497	681 553
Secr�taire municipal	129 127	110 279	106 368
Tr�sorerie	816 987	849 371	836 743
Tourisme	453 511	613 436	670 673
Personnel	487 879	457 479	484 047
Immeubles � bureau	1 479 406	1 170 283	1 041 121
Informatique	447 089	425 542	524 944
Secr�tariat � la Jeunesse	61 063	62 187	61 238
Frais relatifs � la pand�mie	-	-	1 506
Cong�s de maladie et exc�dent d�coulant du r�gime de retraite	-	150 624	(592 216)
Amortissement des immobilisations corporelles	604 705	604 705	540 902
Frais de d�benture	52 000	-	97 047
Int�r�ts sur dettes � long terme	111 293	103 282	218 213
Mauvaises cr�ances	20 000	19 708	-
	5 324 439	5 219 393	4 672 139
	5 646 186 \$	5 562 923 \$	5 035 339 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

27. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)

	Budget (non-audité)	2024	2023
<i>SERVICES DE PROTECTION</i>			
Centre 911	1 466 061 \$	1 450 306 \$	1 398 245 \$
Service de police			
Administration	519 222	536 840	408 060
Lutte contre la criminalité	4 623 107	4 406 502	4 361 511
Circulation	253 740	180 289	66 171
Poste et bâtiments	485 678	482 623	493 768
Véhicules	378 651	374 793	287 298
Contrôle des animaux	19 778	22 327	20 986
Géolier	34 513	28 817	28 284
Service des mesures d'urgences	11 534	6 124	11 082
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	245 574	(1 079 306)
Amortissement des immobilisations corporelles	737 728	737 728	726 971
Intérêts sur dettes à long terme	129 548	120 223	126 990
	7 193 499	7 141 840	5 451 815
Protection contre les incendies			
Administration	273 067	265 269	283 968
Lutte contre les incendies	1 992 978	1 953 825	1 851 542
Brigade d'incendies	279 655	213 682	169 321
Prévention	142 280	149 413	136 378
Poste et bâtiments	135 252	135 559	135 862
Véhicules	143 000	150 051	161 634
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	92 933	(338 479)
Amortissement des immobilisations corporelles	201 195	201 195	196 809
Intérêts sur dettes à long terme	28 711	26 644	28 688
	3 196 138	3 188 571	2 625 723
	11 855 698 \$	11 780 717 \$	9 475 783 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

27. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)

	Budget (non-audité)	2024	2023
<i>SERVICES DE TRANSPORT</i>			
Administration - Transport routier	923 393 \$	927 914 \$	904 815 \$
Entretien des rues - Été	2 384 494	2 233 794	2 116 941
Entretien des rues - Hiver	2 589 735	2 621 505	2 651 121
Inondations	-	756 106	1 438 088
Aménagement paysager	372 108	591 074	434 268
Trottoirs	36 000	18 702	29 080
Égouts pluviaux	155 000	124 274	119 086
Éclairage des rues	537 000	635 830	587 197
Circulation	122 520	140 691	114 012
Stationnement	87 027	81 607	83 227
Autres	13 182	41 665	23 310
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	178 880	(614 644)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 655 223	3 655 223	3 642 633
Intérêts sur dettes à long terme	274 000	254 278	270 919
	11 149 682 \$	12 261 543 \$	11 800 053 \$
<i>SERVICES D'HYGIÈNE</i>			
Collecte, transport et enfouissement	1 020 996 \$	1 002 941 \$	1 037 381 \$
<i>SERVICES DE DÉVELOPPEMENT</i>			
Développement économique	454 321 \$	214 702 \$	346 207 \$
Planification et gestion des infrastructures	79 603	79 069	74 454
Inspecteurs en bâtiments et urbanisme	493 256	382 148	361 047
Environnement durable	113 220	29 535	20 340
Événements	98 167	94 634	89 348
Tours de communication	2 000	8 283	1 628
Développement urbain	216 374	686 736	308 370
Logement	-	132 697	-
Aéroport	138 780	138 780	138 613
Commission de services régionaux Nord-Ouest (CSRNO)	224 965	209 409	127 647
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	31 995	(167 351)
Amortissement des immobilisations corporelles	110 467	110 467	83 719
Intérêts sur dettes à long terme	7 429	6 894	7 649
	1 938 582 \$	2 125 349 \$	1 391 671 \$

27. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)

38

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

27. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)

	Budget (non-audité)	2024	2023
<i>APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES</i>			
Approvisionnement en eau			
Administration	718 212 \$	636 613 \$	466 291 \$
Facturation et perception	139 456	137 456	135 089
Force motrice et pompage	548 210	627 702	622 378
Purification et traitement	160 225	126 717	138 693
Transmission et distribution	1 984 048	1 736 810	1 925 725
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	55 075	(232 177)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 164 797	1 164 797	1 349 753
Frais bancaires	16 000	20 504	3 382
Intérêts sur dettes à court terme	10 000	2 222	3 623
Intérêts sur dettes à long terme	40 184	27 574	41 104
Escomptes	46 000	51 050	48 490
Mauvaises créances	2 000	-	-
	4 829 132	4 586 520	4 502 351
Raccordement et évacuation des eaux usées			
Administration	472 110	472 541	423 237
Facturation et perception	92 971	92 971	91 349
Épuration et écoulement	379 770	311 277	325 646
Raccordement et écoulement	796 025	769 937	627 869
Station de pompage	429 945	329 325	408 631
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	12 079	(67 732)
Amortissement des immobilisations corporelles	978 055	978 055	1 111 119
Frais bancaires	10 124	13 670	194
Intérêts sur dettes à court terme	5 000	1 481	2 416
Intérêts sur dettes à long terme	17 830	15 052	18 383
Mauvaises créances	18 000	-	-
	3 199 830	2 996 388	2 941 112
	8 028 962 \$	7 582 908 \$	7 443 463 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

27. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)

	Budget (non-audité)	2024	2023
<i>PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ</i>			
Utilité électrique - Distribution			
Achat d'énergie	26 239 648 \$	27 814 306 \$	25 656 995 \$
Compte d'écart	(50 000)	415 012	(225 539)
Administration	302 855	315 460	292 263
Distribution	2 074 660	2 136 001	2 133 220
Frais de gestion	2 179 926	2 168 482	2 107 252
Gestion et planification	133 914	132 889	109 531
Mise en marché et service à la clientèle	148 688	161 139	152 742
Électrométrie	525 812	573 306	540 627
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	81 326	(232 377)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 583 170	1 583 170	1 209 387
Intérêts sur dettes à court terme	40 001	100 059	46 320
Intérêts sur dettes à long terme	328 824	324 357	360 547
Mauvaises créances	50 000	2 181	21 266
	33 557 498	35 807 688	32 172 234
Utilité électrique - Génération			
Administration	38 786	44 934	38 618
Frais de gestion	262 702	262 704	230 000
Gestion et planification	87 864	86 634	85 242
Opérations	646 635	293 578	297 809
Électrométrie	11 168	11 168	8 568
Lignes	47 107	15 019	18 226
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	5 324	(36 263)
Amortissement des immobilisations corporelles	820 120	820 120	1 238 285
Intérêts sur dettes à court terme	12 432	18 703	-
Frais de débenture	20 000	-	-
Intérêts sur dettes à long terme	202 689	199 879	218 949
	2 149 503	1 758 063	2 099 434
	35 707 001 \$	37 565 751 \$	34 271 668 \$

ANNEXE B – États financiers vérifiés de 2024 – Centre des arts La Petite Église inc.

CENTRE DES ARTS LA PETITE ÉGLISE D'EDMUNDSTON INC.

ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2024

CENTRE DES ARTS LA PETITE ÉGLISE D'EDMUNDSTON INC.

TABLE DES MATIÈRES

Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	1 - 2
--	-------

ÉTATS FINANCIERS:

État des résultats et excédent accumulé	3
État de la situation financière	4
État de la variation des actifs financiers nets	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 14
Renseignements complémentaires:	
Annexe A - Frais d'exploitation et d'administration	15



**Nadeau Picard
& Associés, CPA**

Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs du
Centre des Arts La Petite Église d'Edmundston inc.

Nous avons effectué l'examen des états financiers du Centre des Arts La Petite Église d'Edmundston inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, et les états des résultats et excédent accumulé, de la variation des actifs financiers et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre des Arts La Petite Église d'Edmundston inc. au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Nadeau Picard & Associés, CPA

Nadeau Picard & Associés, CPA
Comptables professionnels agréés

Edmundston (Nouveau-Brunswick)
Le 5 juin 2025

CENTRE DES ARTS LA PETITE ÉGLISE D'EDMUNDSTON INC.**ÉTAT DES RÉSULTATS ET EXCÉDENT ACCUMULÉ**

Exercice clos le 31 décembre

	Budget (non examiné)	2024 Réal	2023 Réal
PRODUITS			
Paiements de transfert			
Gouvernement fédéral	45 000 \$	34 276 \$	38 704 \$
Gouvernement provincial	20 000	15 940	24 777
Ville d'Edmundston	170 000	90 000	99 500
Contributions de particuliers et d'organismes	15 000	36 220	24 677
Cours	8 000	13 737	9 735
Spectacles	335 000	229 011	271 592
Évènements et activités	10 000	11 892	1 500
Location de salles	2 000	7 802	1 575
Produits de placements	2 000	21 826	15 115
Autres revenus	5 000	12 720	10 831
	612 000	473 424	498 006
CHARGES			
Frais d'exploitation et d'administration (annexe A)	612 000	465 783	463 886
EXCÉDENT POUR L'ANNÉE	- \$	7 641	34 120
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE		593 232	559 112
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE		600 873 \$	593 232 \$

CENTRE DES ARTS LA PETITE ÉGLISE D'EDMUNDSTON INC.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercice clos le 31 décembre

2024

2023

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	273 212 \$	726 056 \$
Dépôt à terme, 4,5 %, échéant le 24 janvier 2026	300 000	-
Débiteurs (note 4)	15 512	1 914
	588 724	727 970

PASSIFS

Créditeurs (note 5)	15 606	13 922
Revenus perçus d'avance	15 748	6 222
Passif au titre de paiements de transfert	-	145 241
	31 354	165 385

ACTIFS FINANCIERS NETS

557 370 562 585

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 6)	142 132	122 854
Amortissement cumulé (note 6)	(101 715)	(95 697)
	40 417	27 157

Stocks	566	1 335
Charges payées d'avance	2 520	2 155
	3 086	3 490

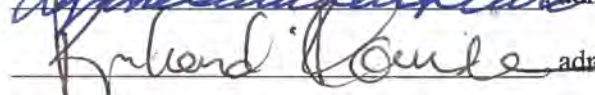
43 503 30 647

EXCÉDENT ACCUMULÉ

600 873 \$ 593 232 \$

Pour le conseil d'administration :

 administrateur

 administrateur

CENTRE DES ARTS LA PETITE ÉGLISE D'EDMUNDSTON INC.**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS**

Exercice clos le 31 décembre

Budget**2024****2023**

Excédent pour l'année	-	\$	7 641 \$	34 120 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	-		(19 278)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	7 500		6 018	4 994
	7 500		(13 260)	4 994
Acquisition de stocks	-		(566)	(1 335)
Consommation des stocks	-		1 335	1 335
Acquisition des charges payées d'avance	-		(2 520)	(2 155)
Utilisation des charges payées d'avance	-		2 155	-
	-		404	(2 155)
Augmentation (diminution) des actifs financiers nets	7 500		(5 215)	36 959
Actifs financiers nets au début de l'exercice	562 585		562 585	525 626
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	570 085 \$		557 370 \$	562 585 \$

CENTRE DES ARTS LA PETITE ÉGLISE D'EDMUNDSTON INC.**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice clos le 31 décembre

2024**2023****Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation**

Excédent pour l'exercice 7 641 \$ 34 120 \$

Éléments sans effets sur la trésorerie :

Amortissement des immobilisations corporelles 6 018 4 994

13 659 39 114

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :

Débiteurs (13 598) 58 396

Stocks 769 (2)

Charges payées d'avance (365) (2 155)

Passif au titre de paiements de transfert (145 241) (28 431)

Créditeurs 1 684 2 796

Revenus perçus d'avance 9 526 (59 818)

(147 225) (29 214)

(133 566) 9 900

Activités d'investissement en immobilisations

Acquisition d'immobilisations corporelles (19 278) -

Activités de financement

Remboursement des dettes à long terme - (40 000)

Activités de placement

Placement et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (300 000) 300 000

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

(452 844) 269 900

Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice

726 056 456 156

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice

273 212 \$ 726 056 \$

Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Encaisse 273 212 \$ 726 056 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la Loi sur les compagnies du Nouveau-Brunswick. Il est aussi enregistré à titre d'organisme sans but lucratif et est conséquemment exempté des impôts sur les bénéfices.

La principale activité de l'organisme est de favoriser le développement artistique et culturel de la communauté.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. L'organisme a choisi de ne pas appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP4200 à SP4270 du manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

Les états financiers présentés selon les normes du manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public portent surtout sur la situation financière de Centre des Artes La Petite Église d'Edmundston Inc., et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de l'organisme.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La principale estimation porte sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles. La direction estime la durée de vie utile basée sur l'expérience antérieure.

Comptabilisation des produits

Paiements de transfert

Les paiements de transfert sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont autorisés et que l'organisme a satisfait aux critères d'admissibilité, le cas échéant, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le paiement de transfert est constaté à titre de passif au poste "Passif au titre des paiements de transfert".

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Contributions

Les contributions sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou lorsqu'elles sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Produits de placements

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et constatés à l'état des résultats au poste des produits.

Produit provenant de la prestation de services et la location de salles

Les produits provenant de cours, de spectacles, d'événements et d'activités, de la location de salles et d'autres revenus sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, la livraison a eu lieu et les services ont été fournis, le prix de vente est déterminé ou déterminable et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Produits reportés

Les montants facturés ou reçus, selon les conditions des contrats signés avec des clients, qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers (suite)

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, du dépôt à terme et des débiteurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Actif non financier

L'actif non financier n'est pas disponible pour dégager tout passif existant et il est conservé pour utilisation dans la prestation de services. Il a une durée utile allant au-delà de l'année courante et sa vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution de l'actif non financier au cours de l'année, ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représente l'évolution de l'actif financier net pour l'année.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation des stocks

Les stocks de fournitures sont constitués principalement d'articles pour revente. Ils sont évalués au moindre du coût d'achat et de la valeur nette de réalisation selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût d'achat. Lorsque l'organisme reçoit des contributions sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de la contribution plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Entrepôt	10 %
Équipement	20 %
Mobilier et agencements	20 %
Équipement informatique	30 %

Dépréciation

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptabilisée nette. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable à la valeur estimative du potentiel de service que l'immobilisation corporelle représente encore pour l'organisme. Toute dépréciation entraîne une réduction de la valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge au résultat au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise si la valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

3. CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

Partenariats Public-Privé

Les modifications suivantes à la mise en application de la norme SP 3160 ont été publiées et sont applicables par l'organisme pour l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2024.

L'élément d'infrastructure, ou les améliorations apportées à un élément d'infrastructure existant, est comptabilisé comme une immobilisation corporelle (selon le chapitre SP 3150) lorsque les modalités et la substance économique du partenariat public-privé confèrent au partenaire le contrôle de l'objet et de l'utilisation de l'élément d'infrastructure, le contrôle de l'accès aux avantages économiques futurs et exposition aux risques liés à l'élément d'infrastructure et le contrôle de tout intérêt résiduel important dans l'élément d'infrastructure, s'il en est, à l'échéance du partenariat public-privé. Le passif découlant de la comptabilisation de l'immobilisation corporelle est un passif financier ou obligation de prestation.

L'élément d'infrastructure découlant d'un accord de partenariat public-privé est comptabilisé au coût qui représente la juste valeur à la date de comptabilisation. Il est ensuite amorti sur la durée de vie de celui-ci. La comptabilisation initiale du passif ou obligation de prestation correspond à la valeur attribuée à l'élément d'infrastructure et l'évaluation ultérieure dépendra du fait que ces passifs correspondent à un passif financier ou à une obligation de prestation. Le passif financier est réglé lorsque l'entité du secteur public transfère de la trésorerie et l'obligation de prestation est réglée au fur et à mesure que l'entité du secteur public remplit ses obligations de prestations.

L'application de cette norme n'a eu aucun impact sur les états financiers de l'organisme pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

CENTRE DES ARTS LA PETITE ÉGLISE D'EDMUNDSTON INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

3. CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Revenus

Les modifications suivantes à la mise en application de la norme SP 3400 ont été publiées et sont applicables par l'organisme pour l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2024.

Les revenus, y compris les gains, sont des augmentations des ressources économiques, sous forme d'augmentations d'actifs ou de diminutions de passifs, qui découlent des activités, des opérations ou des événements de l'exercice. L'application du chapitre 3400 requiert de distinguer les opérations avec contrepartie et les opérations sans contrepartie.

Une opération avec contrepartie est une opération dans le cadre de laquelle des biens ou des services sont fournis à un payeur en échange d'une valeur et une opération sans contrepartie est une opération ou un événement qui n'implique pas la transmission directe de biens ou de services au payeur, volontaire ou forcée.

La comptabilisation des revenus tirés d'opérations avec obligation de prestation est constatée lorsque l'entité remplit l'obligation de prestation en fournissant les biens et services promis au payeur et la comptabilisation des revenus tirés d'opérations sans obligation de prestation est constatée lorsque l'entité a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'une opération ou un événement passé est à l'origine d'un actif.

L'application de cette norme n'a eu aucun impact sur les états financiers de l'organisme pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

4. DÉBITEURS	2024	2023
Clients	2 860 \$	1 914 \$
Intérêts courus	12 652	-
	15 512 \$	1 914 \$

5. CRÉDITEURS	2024	2023
Comptes-fournisseurs et charges à payer	13 396 \$	12 336 \$
Taxes de vente à remettre	2 210	1 586
	15 606 \$	13 922 \$

CENTRE DES ARTS LA PETITE ÉGLISE D'EDMUNDSTON INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2024		2023	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Entrepôt	30 000 \$	16 370 \$	13 630 \$	15 145 \$
Équipement	85 664	60 877	24 787	9 298
Équipement informatique	16 212	15 005	1 207	1 724
Mobilier et agencements	10 256	9 463	793	991
	142 132 \$	101 715 \$	40 417 \$	27 158 \$

7. AFFECTATIONS GREVANT L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Le conseil d'administration a adopté, par résolution, que les fonds soient retenus pour des fins spécifiques. Il a été déterminé qu'un montant de 10 909 \$ soit affecté à la formation d'artiste de la région, qu'un montant de 48 753 \$ soit affecté à l'amélioration du bâtiment loué, qu'un montant de 58 440 \$ soit affecté à l'acquisition d'équipements, qu'un montant de 107 556 \$ soit affecté au développement de la jeunesse et qu'un montant de 81 918 \$ soit affecté à la relance du secteur. Les fonds de réserve seront utilisés pour assurer la bonne gestion financière de l'organisme et les contributions et/ou retraits devront être approuvés par résolution du conseil d'administration. Le total des fonds affectés inclus dans l'excédent accumulé est de 307 576 \$.

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme est apparenté à la ville d'Edmundston et à toutes les entités soumises au contrôle commun de la ville.

L'organisme a conclu les opérations suivantes dans le cours normal des activités au cours de l'exercice :

	2024	2023
Produits		
Paiements de transfert	90 000 \$	99 500 \$
Évènements et activités	11 892 \$	- \$
Charges		
Charges locatives	13 295 \$	12 946 \$
Autres contributions	- \$	20 000 \$

Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2024 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes-fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes-clients et aux effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

CENTRE DES ARTS LA PETITE ÉGLISE D'EDMUNDSTON INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

ANNEXE A

FRAIS D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION

	Budget (non examiné)	2024 Réal	2023 Réal
Salaires et charges sociales	25 000 \$	39 494 \$	24 541 \$
Assurances	2 500	2 635	2 314
Autres contributions	-	-	20 000
Cachet d'artistes	361 000	208 379	242 078
Charges locatives	13 000	13 295	12 946
Contributions aux organismes	-	17 865	11 137
Cours et formation	-	1 750	-
Déplacements	6 000	3 350	2 605
Entretien et réparations	24 000	23 842	21 582
Fournitures de bureau et papeterie	6 000	4 382	2 814
Frais de bar	2 500	3 613	3 212
Frais de spectacles	108 000	87 208	80 862
Frais pour les ateliers, cours, expositions et activités	-	4 789	3 900
Honoraires professionnels	10 500	2 600	3 605
Informatique	-	3 690	-
Intérêts et frais bancaires	2 000	2 247	2 027
Licences et cotisations	10 300	8 464	4 895
Publicité et promotion	33 700	32 162	20 374
Amortissement des immobilisations corporelles	7 500	6 018	4 994
	612 000 \$	465 783 \$	463 886 \$

ANNEXE C – États financiers vérifiés de 2024 – Gestion Edmundston Golf Management inc.

GESTION EDMUNDSTON GOLF MANAGEMENT INC.

ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 octobre 2024

GESTION EDMUNDSTON GOLF MANAGEMENT INC.

TABLE DES MATIÈRES

Exercice clos le 31 octobre 2024

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERICE INDÉPENDANT	1 - 2
---	-------

ÉTATS FINANCIERS:

État des résultats et excédent accumulé	3
État de la situation financière	4
État de la variation de la dette nette	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 12
Renseignements complémentaires :	
Annexe A - Résultats boutique	13
Annexe B - Frais d'exploitation et d'administration	14



**Nadeau Picard
& Associés, CPA**

Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Gestion Edmundston Golf Management Inc.

Nous avons effectué l'examen des états financiers de Gestion Edmundston Golf Management Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 octobre 2024, et les états des résultats et excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Gestion Edmundston Golf Management Inc. au 31 octobre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Nadeau Picard & Associés, CPA

Nadeau Picard & Associés, CPA
Comptables professionnels agréés

Edmundston (Nouveau-Brunswick)
Le 20 février 2025

GESTION EDMUNDSTON GOLF MANAGEMENT INC.**ÉTAT DES RÉSULTATS ET EXCÉDENT ACCUMULÉ**

Exercice clos le 31 octobre

	Budget (non examiné)	2024 Réal	2023 Réal
PRODUITS			
Boutique et service de nourriture (annexe A)	27 160 \$	20 066 \$	25 210 \$
Commandites et contributions	48 990	47 525	38 990
Golf	705 114	717 516	650 753
Loyer commercial	25 634	25 634	25 634
Ville d'Edmundston	124 600	129 681	129 936
Subvention du gouvernement fédéral et provincial	25 442	23 089	27 671
	956 940	963 511	898 194
CHARGES			
Frais d'exploitation et d'administration (annexe B)	862 632	946 430	811 190
	94 308	17 081	87 004
AUTRES REVENUS			
Autres	21 315	25 136	43 065
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	-	410	5 827
	21 315	25 546	48 892
EXCÉDENT POUR L'ANNÉE	115 623 \$	42 627	135 896
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE		1 096 430	960 534
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE		1 139 057 \$	1 096 430 \$

GESTION EDMUNDSTON GOLF MANAGEMENT INC.**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

Exercice clos le 31 octobre

2024**2023****ACTIFS FINANCIERS**

Encaisse	335 282 \$	285 828 \$
Dépôts à terme, 2,5 %	58 034	56 463
Débiteurs (note 3)	7 286	8 309
	400 602	350 600

PASSIFS

Créditeurs (note 5)	136 151	80 917
Revenus perçus d'avance	13 144	3 370
Dette à long terme (note 6)	98 032	141 916
	247 327	226 203

ACTIFS FINANCIERS NETS**153 275**

124 397

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 10)	1 986 958	1 949 910
Amortissement cumulé (note 10)	(1 137 403)	(1 051 809)
	849 555	898 101

Stocks	79 050	61 686
Charges payées d'avance	57 177	12 246
	136 227	73 932

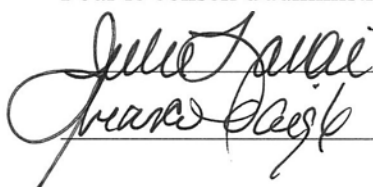
985 782

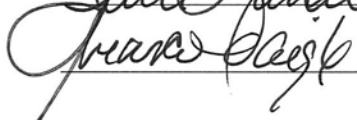
972 033

EXCÉDENT ACCUMULÉ**1 139 057 \$**

1 096 430 \$

Pour le conseil d'administration :

 _____, administrateur

 _____, administrateur

GESTION EDMUNDSTON GOLF MANAGEMENT INC.**ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**

Exercice clos le 31 octobre

	Budget	2024	2023
Excédent pour l'année	115 623 \$	42 627 \$	135 896 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(37 048)	(106 840)
Amortissement des immobilisations corporelles	110 000	85 594	91 736
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	-	410	14 500
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	-	(410)	(5 827)
	110 000	48 546	(6 431)
Acquisition de stocks	-	(79 050)	(61 686)
Consommation des stocks	-	61 686	1 683
Acquisition des charges payées d'avance	-	(57 177)	(12 246)
Utilisation des charges payées d'avance	-	12 246	38 894
	-	(62 295)	(33 355)
Diminution de la dette nette	225 623	28 878	96 110
Dette nette au début de l'exercice	203 110	124 397	28 287
Dette nette à la fin de l'exercice	428 733 \$	153 275 \$	124 397 \$

GESTION EDMUNDSTON GOLF MANAGEMENT INC.**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice clos le 31 octobre

2024**2023****Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation**

Excédent pour l'exercice 42 627 \$ 135 896 \$

Éléments sans effets sur la trésorerie :

Amortissement des immobilisations corporelles 85 594 91 736

Gain sur la cession d'immobilisations corporelles (410) (5 827)

127 811 221 805

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :

Débiteurs 1 023 (915)

Créditeurs 55 234 (11 290)

Revenus perçus d'avance 9 774 (10 513)

Stocks (17 364) (60 003)

Charges payées d'avance (44 931) 26 648

3 736 (56 073)**131 547 165 732****Activités d'investissement en immobilisations**

Acquisition d'immobilisations corporelles, nette d'une subvention de 1 000 \$ (37 048) (106 840)

Produits de la vente d'immobilisations corporelles 410 14 500

(36 638) (92 340)**Activités de financement**

Dette à long terme - 65 264

Remboursement des dettes à long terme (43 884) (43 884)

(43 884) 21 380**Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie****51 025 94 772****Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice****342 291 247 519****Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice****393 316 \$ 342 291 \$****Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie**

Encaisse 335 282 \$ 285 828 \$

Dépôt à terme 58 034 56 463

393 316 \$ 342 291 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 octobre 2024

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la Loi sur les compagnies du Nouveau-Brunswick. Il est aussi enregistré à titre d'organisme sans but lucratif et est conséquemment exempté des impôts sur les bénéfices.

La principale activité de l'organisme est la gestion et l'administration du club de golf d'Edmundston et de toutes ses activités connexes.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. L'organisme a choisi de ne pas appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP4200 à SP4270 du manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

Les états financiers présentés selon les normes du manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public portent surtout sur la situation financière de Gestion Edmundston Golf Management Inc. et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de l'organisme.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La principale estimation porte sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles. La direction estime la durée de vie utile basée sur l'expérience antérieure.

Comptabilisation des produits

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'exercice auquel les frais connexes sont engagés.

Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Les revenus différés comprennent les subventions, les contributions et les autres sommes reçues de tierces parties en vertu de la législation, de règlements et d'ententes et qui peuvent seulement être utilisées pour certains programmes, pour l'achèvement de travaux particuliers ou pour l'achat d'immobilisations corporelles. Les revenus sont comptabilisés au cours de la période où les dépenses liées sont encourues. De plus, tous les fonds de parties externes et les revenus limités par entente ou législation sont comptabilisés comme revenus différés jusqu'à ce qu'ils soient utilisés pour les fins précisées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 octobre 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Actif non financier

L'actif non financier n'est pas disponible pour dégager tout passif existant et il est conservé pour utilisation dans la prestation de services. Il a une durée utile allant au-delà de l'année courante et sa vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution de l'actif non financier au cours de l'année, ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représente l'évolution de l'actif financier net pour l'année.

Évaluation des stocks

Les stocks de fournitures sont constitués principalement d'articles de golf. Ils sont évalués au moindre du coût d'achat et de la valeur nette de réalisation selon la méthode du coût moyen pondéré.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût d'achat, ce qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût d'achat, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles est amorti en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Améliorations locatives	4 %
Bâtiments	4 %
Pavage	8 %
Système d'irrigation	8 %
Équipements	10 %
Mobilier et agencements	20 %
Enseignes	20 %
Matériel roulant	20 %
Matériel informatique	55 %

NOTES COMPLÉMENTAIRES31 octobre 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptabilisée nette. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable à la valeur estimative du potentiel de service que l'immobilisation corporelle représente encore pour l'organisme. Toute dépréciation entraîne une réduction de la valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge au résultat au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise si la valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

3. DÉBITEURS	2024	2023
Clients	786 \$	1 809 \$
Somme à recevoir de la Ville d'Edmundston	6 500	6 500
	7 286 \$	8 309 \$

4. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 140 000 \$, dont le montant maximal permis est de 40 000 \$, portant intérêts au taux préférentiel plus 2 % et est garantie par un contrat de sûreté de 1^{er} rang sur tous les actifs de l'organisme, renouvelable annuellement.

5. CRÉDITEURS	2024	2023
Fournisseurs et charges à payer	110 553 \$	33 270 \$
Fournisseurs - stocks	18 195	34 774
Salaires à payer	3 876	1 388
Taxes de vente à remettre	937	9 248
Impôts fonciers et services publics	2 590	2 237
	136 151 \$	80 917 \$

GESTION EDMUNDSTON GOLF MANAGEMENT INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 octobre 2024

6. DETTE À LONG TERME	2024	2023
Effet à payer à la Ville d'Edmundston, sans intérêt, remboursable par versement annuel de 43 884 \$, échéant en 2027	98 032 \$	141 916 \$

Les versements en capital à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2025 - 43 884 \$
2026 - 43 884 \$
2027 - 10 264 \$

7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En vertu d'une entente avec la Ville d'Edmundston datée du 16 décembre 2005, la ville d'Edmundston a confié le droit de gestion des activités d'exploitation associées au Club de Golf Fraser d'Edmundston et le droit de gestion relié aux activités associées au sport de ski de fond et d'autres activités hivernales à Gestion Edmundston Golf Management Inc. La Ville d'Edmundston demeure propriétaire du bien-fonds sur lequel est situé le Club de Golf Fraser d'Edmundston.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 octobre 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses fournisseurs. En date du 31 octobre 2024, 46 % des comptes fournisseurs sont à payer à un fournisseur important.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 octobre 2024

8. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes-clients et aux effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

9. CHIFFRES COMPARATIFS

Certain chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

GESTION EDMUNDSTON GOLF MANAGEMENT INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 octobre 2024

10. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Améliorations locatives	Pavage	Bâtiments	Système d'irrigation	Mobilier et agencements	Équipements	Enseignes	Matériel informatique	Matériel roulant	Total 2024	Total 2023
Coût											
Solde d'ouverture	408 722 \$	7 600 \$	129 483 \$	152 943 \$	39 011 \$	813 563 \$	31 911 \$	12 182 \$	354 495 \$	1 949 910 \$	1 894 718 \$
Acquisitions nettes	-	-	6 560	-	1 123	29 365	-	-	-	37 048	106 840
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(51 648)
Solde de fermeture	408 722	7 600	136 043	152 943	40 134	842 928	31 911	12 182	354 495	1 986 958	1 949 910
Amortissement cumulé											
Solde d'ouverture	155 871	3 435	51 119	93 591	33 867	460 071	29 886	11 529	212 440	1 051 809	1 003 048
Amortissement durant l'exercice	10 114	333	3 266	4 748	1 141	36 817	405	359	28 411	85 594	91 736
Amortissement cumulé sur dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(42 975)
Solde de fermeture	165 985	3 768	54 385	98 339	35 008	496 888	30 291	11 888	240 851	1 137 403	1 051 809
Valeur nette des immobilisations corporelles											
	242 737 \$	3 832 \$	81 658 \$	54 604 \$	5 126 \$	346 040 \$	1 620 \$	294 \$	113 644 \$	849 555 \$	898 101 \$

GESTION EDMUNDSTON GOLF MANAGEMENT INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES31 octobre 2024

ANNEXE A**RÉSULTATS DE LA BOUTIQUE ET DU SERVICE DE NOURRITURE**

	Budget (non examiné)	2024 Réal	2023 Réal
Produits			
Boutique	74 968 \$	71 871 \$	68 153 \$
Service de nourriture	-	954	-
	74 968	72 825	68 153
Coût des produits vendus			
Boutique	47 808	50 188	42 943
Service de nourriture	-	2 571	-
	47 808	52 759	42 943
Excédent pour l'année	27 160 \$	20 066 \$	25 210 \$

GESTION EDMUNDSTON GOLF MANAGEMENT INC.**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

31 octobre 2024

ANNEXE B**FRAIS D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION**

	Budget (non examiné)	2024 Réal	2023 Réal
Salaires et charges sociales			
Exploitation	209 519 \$	187 839 \$	154 239 \$
Administrateurs	223 078	244 983	214 931
Travail sécuritaire Nouveau-Brunswick	3 150	4 925	2 419
Fournitures de golf	7 200	12 088	6 628
Fournitures pour la boutique	4 800	7 270	6 854
Assurances	15 600	16 788	16 142
Autres dépenses	8 500	11 320	5 187
Cotisations et affiliations	8 475	10 210	9 191
Cours et formation	3 500	704	-
Déplacements et représentation	1 000	849	92
Énergie	47 000	60 549	46 402
Enlèvement des déchets et buanderie	17 400	23 708	19 580
Entretien et réparations - bâtiments	7 073	22 630	6 716
Entretien et réparations - équipements	32 500	39 500	60 340
Entretien et réparations - terrain	77 837	107 554	67 664
Fournitures de bureau et papeterie	5 400	4 234	6 318
Frais de repas	3 500	7 013	3 677
Honoraires professionnels	27 500	31 255	37 205
Impôts fonciers	16 000	14 255	14 141
Informatique	2 900	10 640	7 974
Intérêts et frais bancaires	14 450	14 644	15 559
Location d'équipements	500	1 700	60
Publicité et promotion	11 000	14 622	13 664
Taxes et permis	450	575	447
Télécommunications	4 300	10 981	4 024
Amortissement des immobilisations corporelles	110 000	85 594	91 736
	862 632 \$	946 430 \$	811 190 \$

ANNEXE D – États financiers vérifiés de 2024 – Moitié-moitié Centre Jean-Daigle inc.

MOITIÉ-MOITIÉ CENTRE JEAN-DAIGLE INC.

ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2024

MOITIÉ-MOITIÉ CENTRE JEAN-DAIGLE INC.

TABLE DES MATIÈRES

Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERICE INDÉPENDANT 1 - 2

ÉTATS FINANCIERS :

État des résultats et excédent cumulé 3

État de la situation financière 4

État des flux de trésorerie 5

Notes afférentes aux états financiers 6 - 9



**Nadeau Picard
& Associés, CPA**

Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.

Nous avons effectué l'examen des états financiers de Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, et les états des résultats et excédent cumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc. au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Nadeau Picard & Associés, CPA

Nadeau Picard & Associés, CPA
Comptables professionnels agréés

Edmundston (Nouveau-Brunswick)
Le 12 mai 2025

MOITIÉ-MOITIÉ CENTRE JEAN-DAIGLE INC.**ÉTAT DES RÉSULTATS ET EXCÉDENT CUMULÉ**

Exercice clos le 31 décembre

	Budget (non examiné)	2024 Réal	2023 Réal
PRODUITS			
Moitié-Moitié	418 051 \$	367 370 \$	409 887 \$
CHARGES			
Sommes remises aux gagnants	209 026	183 042	199 785
Dons aux organismes	171 401	150 965	173 083
Frais de commissions	29 264	25 342	28 319
Matériel et fournitures diverses	3 110	622	2 420
Taxes et permis	50	50	50
Télécommunications	1 600	1 081	1 150
Honoraires professionnels	2 800	2 300	2 645
Intérêts et frais bancaires	800	736	748
	418 051	364 138	408 200
EXCÉDENT POUR L'ANNÉE	- \$	3 232	1 687
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE		4 145	2 458
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE		7 377 \$	4 145 \$

MOITIÉ-MOITIÉ CENTRE JEAN-DAIGLE INC.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercice clos le 31 décembre

2024

2023

ACTIF FINANCIER

Encaisse

30 524 \$

24 169 \$

PASSIF

Créditeurs

23 147

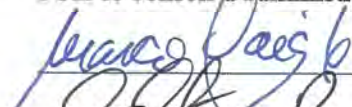
20 024

ACTIF FINANCIER NET ET EXCÉDENT CUMULÉ

7 377 \$

4 145 \$

Pour le conseil d'administration :

 _____, administrateur

 _____, administrateur

MOITIÉ-MOITIÉ CENTRE JEAN-DAIGLE INC.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 décembre

2024**2023**

MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION

Excédent pour l'exercice

3 232 \$

1 687 \$

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :
Créditeurs**3 123**16 333

**AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES
ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE****6 355**

18 020

**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT
DE L'EXERCICE****24 169**6 149

**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE
L'EXERCICE****30 524 \$**24 169 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la Loi sur les compagnies du Nouveau-Brunswick. Il est aussi enregistré à titre d'organisme sans but lucratif et est conséquemment exempté des impôts sur les bénéfices.

La principale activité de l'organisme est la gestion et l'administration d'une loterie moitié-moitié au Centre Jean-Daigle situé à Edmundston.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'organisme sont établis selon le Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. L'organisme a choisi de ne pas appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP4200 à SP4270 du manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

Les états financiers présentés selon les normes du manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public portent surtout sur la situation financière de Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc. et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de l'organisme.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et les montants comptabilisés au titres des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Les revenus de moitié-moitié sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

3. CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

Partenariats Public-Privé

Les modifications suivantes à la mise en application de la norme SP 3160 ont été publiées et sont applicables par l'organisme pour l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2024.

L'élément d'infrastructure, ou les améliorations apportées à un élément d'infrastructure existant, est comptabilisé comme une immobilisation corporelle (selon le chapitre SP 3150) lorsque les modalités et la substance économique du partenariat public-privé confèrent au partenaire le contrôle de l'objet et de l'utilisation de l'élément d'infrastructure, le contrôle de l'accès aux avantages économiques futurs et exposition aux risques liés à l'élément d'infrastructure et le contrôle de tout intérêt résiduel important dans l'élément d'infrastructure, s'il en est, à l'échéance du partenariat public-privé. Le passif découlant de la comptabilisation de l'immobilisation corporelle est un passif financier ou obligation de prestation.

L'élément d'infrastructure découlant d'un accord de partenariat public-privé est comptabilisé au coût qui représente la juste valeur à la date de comptabilisation. Elle est ensuite amortie sur la durée de vie de celle-ci. La comptabilisation initiale du passif ou obligation de prestation correspond à la valeur attribuée à l'élément d'infrastructure et l'évaluation ultérieure dépendra du fait que ces passifs correspondent à un passif financier ou à une obligation de prestation. Le passif financier est réglé lorsque l'entité du secteur public transfère de la trésorerie et l'obligation de prestation est réglé au fur et à mesure que l'entité du secteur public remplit ses obligations de prestations.

L'application de cette norme n'a eu aucun impact sur les états financiers de l'organisme pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Revenus

Les modifications suivantes à la mise en application de la norme SP 3400 ont été publiées et sont applicables par l'organisme pour l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2024.

Les revenus, y compris les gains, sont des augmentations des ressources économiques, sous forme d'augmentation d'actifs ou de diminutions de passifs, qui découlent des activités, des opérations ou des événements de l'exercice. L'application du chapitre 3400 requiert de distinguer les opérations avec contrepartie et les opérations sans contrepartie.

Une opération avec contrepartie est une opération dans le cadre de laquelle des biens ou des services sont fournis à un payeur en échange d'une valeur et une opération sans contrepartie est une opération ou un événement qui n'implique pas la transmission directe de biens ou de services au payeur, volontaire ou forcée.

La comptabilisation des revenus tirés d'opérations avec obligation de prestation sont constatés lorsque l'entité remplit l'obligation de prestation en fournissant les biens et services promis au payeur et la comptabilisation des revenus tirés d'opérations sans obligation de prestation sont constatés lorsque l'entité a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'une opération ou un événement passé est à l'origine d'un actif.

L'application de cette norme n'a eu aucun impact sur les états financiers de l'organisme pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2024 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes-fournisseurs.

ANNEXE E – États financiers de 2024 – Innovation, développement et événement Edmundston inc.

***INNOVATION, DÉVELOPPEMENT ET ÉVÈNEMENTS
EDMUNDSTON (IDÉE) INC.***

ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2024

INNOVATION, DÉVELOPPEMENT ET ÉVÈNEMENTS EDMUNDSTON (IDÉE) INC.

TABLE DES MATIÈRES

Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERICE INDÉPENDANT	1 - 2
---	-------

ÉTATS FINANCIERS:

État des résultats et excédent accumulé	3
État de la situation financière	4
État de la variation de la dette nette	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7



**Nadeau Picard
& Associés, CPA**

Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux conseil d'administration de
Innovation, Développement et événements Edmundston (IDÉE) Inc.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de Innovation, Développement et événements Edmundston (IDÉE) Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, et les états des résultats et excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

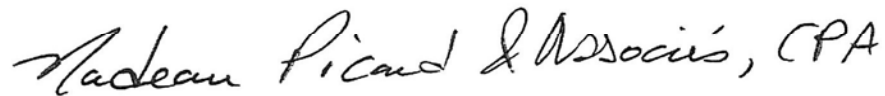
Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Innovation, Développement et événements Edmundston (IDÉE) Inc. au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

A handwritten signature in black ink that reads "Nadeau Picard & Associés, CPA". The signature is written in a cursive, flowing style.

Nadeau Picard & Associés, CPA
Comptables professionnels agréés

Edmundston (Nouveau-Brunswick)
Le 12 mai 2025

INNOVATION, DÉVELOPPEMENT ET ÉVÈNEMENTS EDMUNDSTON (IDÉE) INC.**ÉTAT DES RÉSULTATS ET EXCÉDENT ACCUMULÉ**

Exercice clos le 31 décembre

	Budget (non examiné)	2024 Réal	2023 Réal
PRODUITS			
Subventions	- \$	7 103 \$	5 363 \$
Commissions sur la vente de billets	30 000	58 939	30 284
Autres revenus	1 000	10 210	10 148
	31 000	76 252	45 795
CHARGES			
Salaires et commissions	260	8 743	453
Fournitures de bureau	3 750	1 193	912
Frais de service - billetterie	10 000	17 821	9 951
Honoraires professionnels	-	2 700	3 245
Intérêts et frais bancaires	16 990	27 738	20 627
Location d'équipements	-	866	621
Publicité et promotion	-	-	3 038
Télécommunications	-	399	126
Amortissement des immobilisations corporelles	-	623	891
	31 000	60 083	39 864
EXCÉDENT POUR L'ANNÉE	- \$	16 169	5 931
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE		123 745	117 814
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE		139 914 \$	123 745 \$

INNOVATION, DÉVELOPPEMENT ET ÉVÈNEMENTS EDMUNDSTON (IDÉE) INC.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercice clos le 31 décembre

2024

2023

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	402 432 \$	185 965 \$
Dépôts à terme, 5,75 %, échéant en juin 2025	95 000	95 000
Débiteurs	4 000	-
Intérêts à recevoir	2 731	2 731
Subvention à recevoir	-	5 363
	504 163	289 059

PASSIFS

Créditeurs (note 5)	379 627	166 478
Sommes à remettre à l'état	543	914
	380 170	167 392

ACTIFS FINANCIERS NETS

123 993 **121 667**

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 4)	12 983	12 983
Amortissement cumulé (note 4)	(11 528)	(10 905)
	1 455	2 078

Frais payées d'avance

14 466

-

15 921

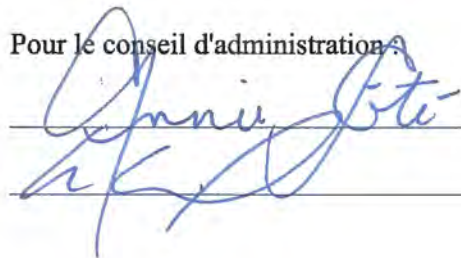
2 078

EXCÉDENT ACCUMULÉ

139 914 \$

123 745 \$

Pour le conseil d'administration :



, administrateur



, administrateur

INNOVATION, DÉVELOPPEMENT ET ÉVÈNEMENTS EDMUNDSTON (IDÉE) INC.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre	Budget	2024	2023
Excédent pour l'année	- \$	16 169 \$	5 931 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	-	623	891
Acquisition des frais payées d'avance	-	(14 466)	-
Diminution des actifs financiers nets	-	2 326	6 822
Actifs financiers nets au début de l'exercice	121 667	121 667	114 845
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	121 667 \$	123 993 \$	121 667 \$

INNOVATION, DÉVELOPPEMENT ET ÉVÈNEMENTS EDMUNDSTON (IDÉE) INC.**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice clos le 31 décembre

2024**2023****Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation**Excédent pour l'exercice **16 169 \$** 5 931 \$

Éléments sans effets sur la trésorerie :

Amortissement des immobilisations corporelles **623** 891**16 792** 6 822

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :

Débiteurs **(4 000)** 86

Intérêts à recevoir - (2 731)

Subvention à recevoir **5 363** (5 363)Frais payés d'avance **(14 466)** -Créditeurs et frais courus **213 149** (27 397)Sommes à remettre à l'état **(371)** (965)**199 675** (36 370)**216 467** (29 548)**Activités de placement**

Placement et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement - (95 000)

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie**216 467** (124 548)**Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice****185 965** 310 513**Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice****402 432 \$** 185 965 \$**Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie**Encaisse **402 432 \$** 185 965 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la Loi sur les corporations commerciales du Nouveau-Brunswick. Il est aussi enregistré à titre d'organisme sans but lucratif et est conséquemment exempté des impôts sur les bénéfices.

L'organisme offre des services qui permet de coordonner, développer, accompagner et promouvoir des événements dans la région d'Edmundston.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. L'organisme a choisi de ne pas appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP4200 à SP4270 du manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

Les états financiers présentés selon les normes du manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public portent surtout sur la situation financière de Innovation, Développement et événements Edmundston (IDÉE) Inc. et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de l'organisme.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La principale estimation porte sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles. La direction estime la durée de vie utile basée sur l'expérience antérieure.

Comptabilisation des produits

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'exercice auquel les frais connexes sont engagés.

Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Les revenus différés comprennent les subventions, les contributions et les autres sommes reçues de tierces parties en vertu de la législation, de règlements et d'ententes et qui peuvent seulement être utilisés pour certains programmes, pour l'achèvement de travaux particuliers ou pour l'achat d'immobilisations corporelles. Les revenus sont comptabilisés au cours de la période où les dépenses liées sont encourues. De plus, tous les fonds de parties externes et les revenus limités par entente ou législation sont comptabilisés comme revenus différés jusqu'à ce qu'ils soient utilisés pour les fins précisés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires dont les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation initiale

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Actif non financier

L'actif non financier n'est pas disponible pour dégager tout passif existant et il est conservé pour utilisation dans la prestation de services. Il a une durée utile allant au-delà de l'année courante et sa vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution de l'actif non financier au cours de l'année, ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représente l'évolution de l'actif financier net pour l'année.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût d'achat, ce qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût d'achat, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles est amorti en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Matériel informatique	30 %

Dépréciation

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptabilisée nette. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable à la valeur estimative du potentiel de service que l'immobilisation corporelle représente encore pour l'organisme. Toute dépréciation entraîne une réduction de la valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge au résultat au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise si la valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de services

Des employés de la Ville d'Edmundston consacrent plusieurs heures pour assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de biens et services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

Partenariats Public-Privé

Les modifications suivantes à la mise en application de la norme SP 3160 ont été publiées et sont applicables par l'organisme pour l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2024.

L'élément d'infrastructure, ou les améliorations apportées à un élément d'infrastructure existant, est comptabilisé comme une immobilisation corporelle (selon le chapitre SP 3150) lorsque les modalités et la substance économique du partenariat public-privé confèrent au partenaire le contrôle de l'objet et de l'utilisation de l'élément d'infrastructure, le contrôle de l'accès aux avantages économiques futurs et exposition aux risques liés à l'élément d'infrastructure et le contrôle de tout intérêt résiduel important dans l'élément d'infrastructure, s'il en est, à l'échéance du partenariat public-privé. Le passif découlant de la comptabilisation de l'immobilisation corporelle est un passif financier ou obligation de prestation.

L'élément d'infrastructure découlant d'un accord de partenariat public-privé est comptabilisé au coût qui représente la juste valeur à la date de comptabilisation. Il est ensuite amortie sur la durée de vie de celui-ci. La comptabilisation initiale du passif ou obligation de prestation correspond à la valeur attribuée à l'élément d'infrastructure et l'évaluation ultérieure dépendra du fait que ces passifs correspondent à un passif financier ou à une obligation de prestation. Le passif financier est réglé lorsque l'entité du secteur public transfère de la trésorerie et l'obligation de prestation est réglée au fur et à mesure que l'entité du secteur public remplit ses obligations de prestations.

L'application de cette norme n'a eu aucun impact sur les états financiers de l'organisme pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

INNOVATION, DÉVELOPPEMENT ET ÉVÈNEMENTS EDMUNDSTON (IDÉE) INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

3. CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Revenus

Les modifications suivantes à la mise en application de la norme SP 3400 ont été publiées et sont applicables par l'organisme pour l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2024.

Les revenus, y compris les gains, sont des augmentations des ressources économiques, sous forme d'augmentations d'actifs ou de diminutions de passifs, qui découlent des activités, des opérations ou des événements de l'exercice. L'application du chapitre 3400 requiert de distinguer les opérations avec contrepartie et les opérations sans contrepartie.

Une opération avec contrepartie est une opération dans le cadre de laquelle des biens ou des services sont fournis à un payeur en échange d'une valeur et une opération sans contrepartie est une opération ou un événement qui n'implique pas la transmission directe de biens ou de services au payeur, volontaire ou forcée.

La comptabilisation des revenus tirés d'opérations avec obligation de prestation est constatée lorsque l'entité remplit l'obligation de prestation en fournissant les biens et services promis au payeur et la comptabilisation des revenus tirés d'opérations sans obligation de prestation est constatée lorsque l'entité a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'une opération ou un événement passé est à l'origine d'un actif.

L'application de cette norme n'a eu aucun impact sur les états financiers de l'organisme pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement informatique	12 983 \$	(11 528) \$	1 455 \$	2 078 \$

5. CRÉDITEURS	2024	2023
Comptes-fournisseurs et charges à payer	18 001 \$	13 956 \$
Frais courus	2 700	2 600
Sommes à remettre sur la vente de billets	358 926	149 922
	379 627 \$	166 478 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2024 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes-fournisseurs.

Risque de crédit

Pour les débiteurs, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.